42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 25 18 JUIN 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète 23 fr.
	Édition partielle	12 fr.		Édition partielle 17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. S. Bonaventure et la dévotion à la Passion, 385. — II. Roger Bacon, 387. — III. Histoire des sciences. Le transformisme, 390 ; Darwin et la croyance en Dieu ; Lamarck, 391. — IV. Ozanam, 392. — V. S. Vincent de Paul, 393. — VI. Dom Bosco, 394. — VII. Au pays de l'occultisme ; anthologie du défaitisme ; Eug. Tavernier, 396 ; fascisme et socialisme ; sainte Jeanne d'Arc, 397.

Questions de science ecclésiastique. — Une catholique qui se présente devant le ministre protestant pour contracter mariage encourt-elle l'excommunication, si elle l'ignore ? Comment convient-il de donner l'absolution d'une censure ? 398. — Dans les pays de missions, quand l'église n'est ni consacrée ni bénite, comment observer les canons qui parlent d'*église* ? 399. — Peut-on célébrer sur l'autel domestique d'une famille demi-chrétienne et demi-païenne où sont honorées des images catholiques et des images païennes ? 399. — En certains cas l'accusation implicite d'un péché est-elle suffisante ? 400.

PRÉDICATION

Pour la Nativité de S. Jean-Baptiste. — II. Le message de S. Jean-Baptiste, 305.

Pour la fête de S. Pierre et S. Paul. — Le Pape et le Saint-Sacrement, 305.

Cours de prônes sur le Credo. — XVI. L'intelligence humaine, 307.

Mon petit mot du Dimanche. — XXXVI. *5e Dim. après la Pentecôte :* La fausse conscience, 309.

La Collecte et l'Epître du Dimanche. — XXXIII. 6e Dimanche après la Pentecôte, 309. — XXXIV. 7e Dimanche, 311.

Entretiens sur la vie chrétienne. — XC. La prière vocale : *La prière publique,* 314.

Pour la rénovation des vœux dans une Communauté religieuse. — La joie d'être au service de Dieu, 317.

PETIT COURRIER

Q. — On voudrait acheter, pour une bibliothèque paroissiale populaire, un livre exposant l'œuvre civilisatrice de l'Eglise à travers les âges.

R. — Voir ce que nous avons dit de Chénon, *Le Rôle social de l'Eglise,* 15 f., Paris, Bloud (*Ami* 1921, p. 585) ; — Mgr Gibier, *Bienfaits de l'Eglise,* 2 vol. à 10 f. l'un, Lethielleux.

Q. — L'*Ami* connaît-il quelques ouvrages pour combattre 1° les erreurs enseignées dans les écoles laïques, notamment celles contenues dans la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; » 2° les erreurs historiques qui ont pour but d'exciter les esprits contre l'Ancien Régime et surtout contre l Eglise ?

R. — Ad I. P. Weiss, O. P., *Institutions de Sociologie,* 2 vol., 20 f., Beauchesne.

Ad II. Mgr Gibier, *Objections contre l'Eglise,* 2 vol. à 10 f. l'un, Lethielleux ; — Jean Guiraud, *L'Ancien Régime,* 2 vol. à 8 f. l'un, Beauchesne ; — et quantité d'autres ouvrages recensés par ailleurs.

Q. — J'ai mis entre les mains des garçons du grand Catéchisme une brochure à 0 f. 25 de la librairie Paillart « *Mon enfant, que feras-tu plus tard ?* » Connaissez-vous une brochure analogue à mettre entre les mains des fillettes ?

R. — Le P. Choupin vient justement de publier à part un extrait de son grand livre sur l'Etat religieux, sous ce titre : *De la vocation à l'état religieux,* in-8 couronne de 64 p., 3 f., Paris, Beauchesne. C'est très solide, à l'usage de tout le monde. — Je songeais aussi l'autre jour, en savourant les pages du nouveau livre de M. Grimaud, *Prêtre ?... Pourquoi pas ?...,* que ce serait excellent à faire lire à nos jeunes filles non moins qu'à leurs frères : la beauté de la vocation sacerdotale

ne saurait manquer de les orienter, elles aussi, vers la beauté de la vie religieuse. — Voir encore Millot, *Suis je appelée à la vie religieuse? Lettres à une jeune fille*, 5 f., Lethielleux, et, du même, *Mariage, Célibat, Vie religieuse*, 6 f., Téqui.

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer une plaquette de 60 à 100 pages, illustrée autant que possible, sur la Bienh. Bernadette, pour offrir en récompense à des jeunes filles du catéchisme?

R. — Maintenant que Bernadette est Bienheureuse, sans doute va-t on nous donner ce qu'il nous faut en ce genre. Mais nous ne connaissons rien encore.

Q. — J'ai un vieux marin qui vient d'arriver malade à la maison. Il souffre, mais n'a pas le courage de supporter la souffrance et parle facilement de se suicider. Il n'est pourtant pas sans pratique religieuse. Je voudrais trouver un livre qui lui parlât de l'acceptation chrétienne de la souffrance.

R. — D'excellents livres, ce seraient certainement *Douleur et Résignation*, de Rouzic, ou *Le Prix des larmes*, du même, vol. à 7 f., Téqui; — *L'Art de souffrir*, de dom Du Bourg, 6 f., Perrin; — et nombre d'autres dont vous trouverez l'indication à nos Tables de chaque année.

Q. — Pourriez-vous me dire si l'on trouverait encore en librairie *L'art de découvrir les sources*, de l'abbé Paramelle?

R. — La 5e édition, revue, corrigée et augmentée, 1 vol. in-8 13 f., est en vente chez Ch. Béranger, 15, rue des Saints-Pères, Paris 6e (1922).

Bernadette la Voyante de Lourdes, par H. Lasserre. — In-12 de 296 p., 7 f. — Paris, Lethielleux.

Les éditeurs n'ont pas inscrit en tête de ce nouveau tirage, fait à Pâques, le titre de Bienheureuse, qui aura été décerné à Bernadette quand paraîtront ces lignes. Ils le réservent pour une prochaine édition, où ils se proposent de rendre compte aussi des solennités de la Béatification. Nouvelle édition qui ne saurait tarder au delà de l'année prochaine, car les tirages de *Bernadette* se succèdent rapidement. C'est le 54e mille que nous annonçons. Lasserre sera toujours lu, et méritera toujours de l'être, en dépit de certaines campagnes menées contre lui et dont faisait justice, ce printemps même, l'*Interdiocésaine*, Revue de haute portée comme on sait et qui paraît sous la responsabilité du P. Roupain. Nous sommes heureux de nous associer à ce qu'elle écrit dans son n° de juin de cette année (à la suite de recensions d'autres ouvrages sur Lourdes):

« Mais ne négligeons pas le premier narrateur de ces faits prodigieux. Seul un pharisaïsme malavisé et injuste a pu s'offusquer de voir le talent d'un écrivain se mettre en frais pour donner quelque relief à une cause très chère à sa reconnaissance; on a bien été forcé de reconnaître, depuis, que la mise en scène ne faisait aucun tort à la véracité de son témoignage. »

P. 261-286, une série d'appendices et notes du plus vif intérêt (dont un Bref de Pie IX à l'auteur, d'autres témoignages précieux, l'Oraison funèbre de Bernadette par Mgr Lelong, etc.).

Lamartine. **Œuvres choisies.** — 10 vol. in-16 de 60 à 80 p., à 0 f. 75 l'un. — Paris, Hatier.

Lamartine est tombé ce printemps dans le domaine public. Il y devait tomber dès le printemps de 1924, et nous-mêmes l'avions annoncé alors, *Ami* 1924, p. 201. Puis une prorogation d'un an a été accordée, au bénéfice des héritiers. Cette fois, voici qui est fait. Lamartine tombe définitivement dans le domaine public, et il est loisible à chacun d'en faire les éditions qu'il lui plaira. Il tombe, on devrait dire plutôt qu'il monte dans le domaine public: car enfin c'est un honneur, et qui n'est pas fait à tout le monde: que d'auteurs n'attendent pas le demi-siècle pour être profondément oubliés et n'avoir plus à prétendre que qui que ce soit songe encore à « publier » leurs œuvres!

Les dix opuscules que nous annonçons font partie de la Collection *Classiques pour tous*, dont tous nos lecteurs savent la rare élégance typographique et l'excellence littéraire. L'édition est l'œuvre de M. Des Granges; et ce nom seul suffit à dire avec quelle sagesse et quelle prudence elle est exécutée, puisqu'il y a une question de prudence et de vigilance qui se pose quand il s'agit de donner du Lamartine *ad usum omnium* Ces dix volumes comprennent: *Chefs-d'œuvre poétiques* (anthologie prise des divers recueils du poète); *Les Méditations; Les nouvelles Méditations; Les Harmonies poétiques et religieuses*, 2 opuscules; *La Mort de Socrate* et *Le chant du Sacre; Graziella; Le Voyage en Orient; Les Girondins*, 2 opuscules, où l'on trouvera d'admirables modèles de narrations tirées de cette œuvre énorme (publiée en 8 vol. in-8) que personne ne lit plus et qui est si riche de beautés de premier ordre (comme d'ailleurs tout ce qu'a écrit Lamartine).

Où mène l'Ecole sans Dieu, par Fénelon Gibon. — IVe édition, entièrement refondue, in-12 de xii-224 p., 4 f. 50. — Paris, Téqui.

M. Gibon a donné toute sa vie à la défense de l'enseignement chrétien, dans la *Société générale d'Education et d'Enseignement*, où il a été le bras droit du toujours regretté Keller. Nul n'est mieux à portée d'une documentation sûre et complète. Son livre, comme le lui écrit Mgr Baudrillart, est « un impitoyable réquisitoire contre cet enseignement primaire public qui, de neutre, est devenu, suivant une pente fatale, trop généralement hostile à toute idée religieuse. »

Cinq grandes divisions: 1° la marche ascendante de la Criminalité juvénile; 2° Décadence de l'Enseignement public; 3° Les instituteurs sans foi, sans famille et sans patrie; 4° La faillite de la morale laïque; 5° L'Ecole unique. M. Gibon a groupé ici une quantité de statistiques et de pièces extrêmement curieuses. Une série d'annexes nous tiennent au courant des événements les plus récents de ce printemps de 1925, notamment en ce qui concerne la question scolaire en Alsace et en Lorraine.

Heure Sainte. *Veillez et priez avec moi*, par P. Domain, vicaire à St-Pierre du Gros-Caillou à Paris. — In 32 de 48 p., 0 f. 60. — Paris, Lethielleux.

On trouvera ici, — avec le texte de la demande d'Heure Sainte formulée par N.-S. à Ste Marguerite-Marie, le rappel des indulgences accordées par les Souverains Pontifes, les Litanies du Cœur de Jésus, de la Garde d'Honneur et de la Passion, — un fervent modèle (p. 9 32) des sentiments à entretenir et à développer dans nos cœurs durant cet exercice.

Méditations de Solitude. *Pensées religieuses et morales*, par l'abbé Mouterde — In-12 de 170 p., 3 f. 50, franco 4 f. — Paray-le-Monial, Imprimerie Nouvelle; et chez l'auteur, curé de Prizy (Saône-et Loire).

M. Mouterde est un nom très connu et justement populaire chez nos confrères du clergé paroissial: son *Grand Album pour l'explication du Catéchisme* est une perfection (voir *Ami* 1924, *couv.* p. 214). Son nouveau livre est conçu sur un plan aussi original que pratique. Ce ne sont pas des Méditations du type ordinaire; ce sont des *Pensées*, brèves, numérotées, et toutes saisissantes, des pensées qui ont germé dans la « solitude, » et que la solitude a fécondées, comme le lui écrit dans une très belle lettre son évêque, Mgr Chassagnon, qui est un enfant du Prado de Lyon, un enfant du Vén. P. Chevrier, la première école catéchistique de France. M. Mouterde les a groupées sous plus de 200 titres; chaque titre en couvre un nombre variable, une vingtaine ou une douzaine parfois, parfois 2 ou 3 seulement, toujours numérotées, et toujours surtout disant quelque chose, et le disant très fortement. Et ces titres eux-mêmes sont rangés selon l'ordre alphabétique, qui sera très cher aux lecteurs. Vous voulez vous munir d'idées, par exemple, sur l'amour de Dieu ou du prochain, sur le Ciel, l'Enfer, la médisance, la paresse, le prêtre, la volonté, le zèle,

(Voir la suite p. 146

LAMPES BELGICA

EN TOUTES FORMES ET CATÉGORIES

Sphériques-Flammes-Tubes-Poires
Mono et 1/2 Watt en verre clair
bleu ou opalin

LAMPES-PROJECTIONS ET T. S. F.

Garanties de premier choix

Vous les trouverez au prix de gros à la Société
FRANCO-BELGE des LAMPES BELGICA, 110, avenue Philippe-Auguste, PARIS (XIe)

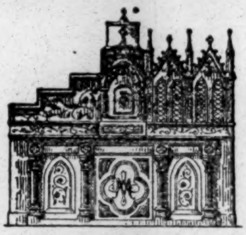

Gde Marbrerie "Ste Jeanne d'Arc"

L. BARRAU

Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, Toulouse (Hte-Garonne)
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques — Prix très réduits —

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre

ASTHME

Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
Mr CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

ASTHMATIQUE GUÉRI *en 1 MOIS*
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr.: B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

LIBRAIRIE **Rene GIARD** 2 Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patristique, littérature, etc., fins d'éditions.

LOURDES

Envoi franco du Catalogue

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS
ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE**
64, Boulevard de la Grotte
Succursale : 158, rue de la Grotte

R. C. Lourdes 116

AUBANEL Fils aîné, éditeur, 15, place des Etudes, AVIGNON, France. Tout ce qui concerne la confection et la vente du livre. — *Renseignements gratuits.* — Bien préciser nom et adresse. — R. C. 6498.

AVIS A SUIVRE

La cure dépurative par les **Grains de Vals** est la plus efficace, la plus rationnelle et la plus économique. Le flacon pour 3 mois, 2 fr. 20, franco domicile toute la France ; 11, rue Bara, PARIS.

FABRIQUE
de Lunettes
et de Pince-Nez

LES FILS D'EMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)
Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens
Vente directe au détail, par simple correspondance
Exécution des **ordonnances** d'oculistes (R. C. St-Claude 653)
Envoi franco du **Catalogue illustré** très avantageux
Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus

PIANOS ET HARMONIUMS TRONCHET
— Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.) —
Tous les modèles désirés, sur demande
Franco et *Crédit*. — Atelier de Mobilier d'Eglise.

EUCHROMINE (Déposée)

R. C. Seine 77.746
Peinture à l'eau silicatée en poudre, applicable directement sur tous les matériaux (pierre, brique, plâtre, bois, etc.), à l'intérieur et à l'extérieur. **Economique, solide** et **lavable.** 25 nuances. 9, rue du Congo, PANTIN (Seine).

GAUDRAP & Co

MAISON RECOMMANDÉE 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec. « Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.
Vin blanc de Messe **Sainte Croix du Mont** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A

DEUX HEBDOMADAIRES CATHOLIQUES

53e année — Le No 1,25

La France illustrée

16 pages 30×40
La Revue illustrée des Familles catholiques
Un an : 48 fr. — Six mois : 26 fr. — Trois mois : 15 fr.

49e année — Le No 0,50

L'Ami des Enfants

24 pages 19×28
Journal illustré de l'Enfance et de la Jeunesse
Un an : 24 fr. — Six mois : 13 fr. — Trois mois : 7 fr. 50

Spécimen gratuit sur demande

BÉNIS PAR SA SAINTETÉ PIE XI

Rédaction, Administration, 40, Rue La Fontaine, PARIS XVIe
Une réduction sur l'abonnement annuel, de 4 fr. 50 pour la France illustrée et de 2 fr. 50 pour l'Ami des Enfants, sera réservée aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* qui enverront leur adhésion avant le 1er octobre.

BOIRE AUX REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

GRANDE NOUVEAUTÉ : **La Vitre chimiq.** perfectionnée, inusable, tirage illimité garanti.
Prix réduits. A la **P. H.**, chez Curé de **Teloché** (Sarthe).

EDITIONS PUBLIROC, 53, RUE THIERS, MARSEILLE

CANTATE DOMINO

Sous ce titre général M. le Chanoine CHABOT a publié deux recueils de chants empruntés aux maîtres de la musique sacrée, anciens et modernes :

1° **Recueil Noté** de 170 cantiques français.
Broché : 3 fr.; cartonné : 4 fr.; port : 0,50.
2° **Recueil Noté** de 105 chants latins, motets, etc.
Broché : 3 fr.; cartonné : 4 fr.; port : 0,50.

Cet ouvrage, **conforme aux instructions de Pie X**, approuvé par plusieurs évêques, fait plus de 500 pages. Il existe un vol. d'ACCOMPAGNEMENT de ces cantiq. et motets.
Voir la couverture de l'AMI du 20 nov. 1924.

Exigez partout
La LAME de RASOIR Française
ARAMIS
la bonne lame qui dure
La douz. 10 fr.
M. CORVILAIN
17, av. du Cl-Bonnet
PARIS (16e)

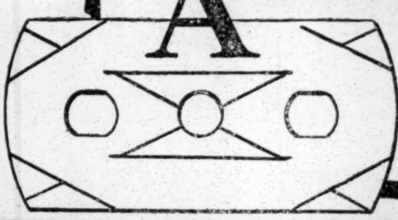

HUILE Olive pure 76 f.; de table 63 f.; blanche 57 f.; du sanctuaire 62 f. (les 10 litres *franco)*. Savon blanc 72 % 10 kil. brut 35 f. *franco*. Cafés verts et cuits. **Œuvre Ste-Thérèse, Marseille.** Chèque post. 59-92.

ASTHME
Remède Souverain **ESPIC**
Cigarettes ou Poudre
R. C. Seine 32.677. Signat. L'ESPIC sur chaque cigarette

CIERGES & BOUGIES D'EGLISES R. C. Romans 1.187
BOUGIES, CIERGES et SOUCHES en **STEARINE PURE** jusqu'au calibre 16.
Franco à partir de 50 fr. Régie en plus.
Renseignements, prix courant général sur demande
MOUTINOT & Cie. — Mon fondée en 1880. — St-RAMBERT-D'ALBON (Drôme)

HARMONIUMS en tous genres
— MAISON FONDÉE EN 1839 —
LES PETITS-FILS de Mce KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.528
— **Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé** —
« **Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré** »
Construction spéciale pour les Colonies.

MOTEURCYCLE
L. ROSENGART
BREVETÉ FRANCE ET ÉTRANGER

TRANSFORME EN 15 MINUTES TOUT VELO EN MOTO LÉGÈRE

Poids : 10 kilogrammes.
Vitesse : 30 kilomètres à l'heure.
Consommation : 2 litres aux 100 kilomètres.

Primé par le TOURING CLUB de France.

Nombreuses références parmi MM. les Membres du Clergé.

Envoi gratuit du Catalogue A. C.

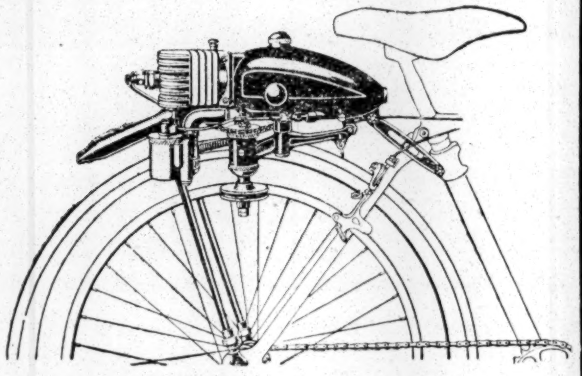

SANS CHAINE
SANS COURROIE
SANS FRICTION SUR PNEU
PAS DE PROJECTION D'HUILE

Etablts **L. ROSENGART**, 21, Av. des Champs-Elysées, PARIS. Tél. Elysées 66-60

42e ANNÉE (5e série) N° 25 18 JUIN 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. S. Bonaventure et la dévotion à la Passion. — II. Roger Bacon. — III. Histoire des sciences. Le transformisme ; Darwin et la croyance en Dieu ; Lamarck. — IV. Ozanam. — V. S. Vincent de Paul. — VI. Dom Bosco. — VII. Au pays de l'occultisme ; anthologie du défaitisme ; Eug. Tavernier ; fascisme et socialisme ; sainte Jeanne d'Arc.

I. — Un caractère que M. Emile Mâle met en relief dans l'art religieux de la fin du moyen âge, dans l'iconographie des XIVe, XVe et XVIe siècles, c'en est la sensibilité tourmentée, douloureuse, passionnée, qui contraste si absolument avec l'art calme du XIIIe siècle, siècle grave, plein d'une confiance optimiste dans le règne de la charité, nourri de doctrine et volontiers enseignant. La sculpture du XIIIe siècle s'attache à nous montrer le « Beau Dieu, » le plus beau des enfants des hommes, et la « Vierge dorée ; » les deux siècles qui ont suivi nous parlent surtout de l'Homme de douleurs, de la Vierge douloureuse.

De cette sensibilité frémissante M. Emile Mâle fait honneur à S. François : — « Je crois que, si l'on veut remonter à la source d'où tant de pitié a coulé sur le monde, il faut aller tout droit à Assise. » Elle a mis le temps, — un siècle (S. François † 1226), — à s'imprimer dans l'art. C'est qu'il n'y a pas nécessairement synchronisme rigoureux entre l'esprit d'un temps et l'iconographie qui l'exprime, et qu'il s'est produit un certain retard de l'expression artistique sur l'esprit qu'elle traduit en œuvres concrètes, comme propose de l'entendre M. Gilson, professeur à la Sorbonne, un fervent de la scolastique, dans un travail publié par la *Revue d'Histoire franciscaine* (octob. 1924), *Saint Bonaventure et l'iconographie de la Passion.*

S. François, c'est l'homme du crucifix, c'est par excellence l'âme dévote au crucifix : une dévotion que Dieu a voulu qui fût visible dans sa chair même, suivant l'admirable formule que S. Bonaventure emploie à propos des Stigmates : *Mens in carne patuit.*

Si l'on veut maintenant savoir comment cette dévotion atteint le XIVe siècle, comment elle s'affirme, se fonde en doctrine et s'impose tout le long du XIIIe, il faut se souvenir qu'entre S. François et le siècle suivant il y a S. Bonaventure (1221-1274), et que S. Bonaventure, le grand organisateur des Frères Mineurs, c'est encore à bien des égards S. François.

Or, dans la synthèse doctrinale de S. Bonaventure, la place centrale est donnée au Crucifix. Son œuvre mystique la plus achevée est l'*Itinéraire de l'âme vers Dieu.* Or, c'est sur l'Alverne, au lieu même où s'est produit le miracle des Stigmates et en méditant les Stigmates, qu'il découvre brusquement le plan de l'*Itinerarium :* les six ailes du Séraphin, *alati ad instar Crucifixi,* lui suggèrent tout à coup les six degrés de la contemplation qui conduit à l'extase :

> In cujus consideratione statim visum est mihi, quod visio illa prætenderet ipsius patris suspensionem in contemplando, et viam per quam pervenitur ad eam. *Via autem non est nisi per ardentissimum amorem Crucifixi.*

Voilà le passage, dit M. Gilson, « par où vont s'écouler, sous un revêtement dogmatique qui ne doit nous empêcher ni de les voir ni de les entendre, les larmes, les sanglots, les gémissements, les cris que l'art du XIVe siècle exprime, mais dont l'âme du XIIIe siècle avait été secouée avant lui. »

Toute la pensée de S. Bonaventure se condense dans l'*Itinerarium ;* et cet Itinéraire tout entier n'est qu'un guide du chrétien vers l'extase, à laquelle nul n'accède « sans passer par le sang de l'Agneau. » Et de ses autres opuscules mystiques, plusieurs sont consacrés, totalement ou partiellement, à la Passion : au premier rang l'admirable *Officium de Passione Domini ;* — puis la *Vitis mystica seu Tractatus de Passione Domini,* Passion symbolisée par le Pressoir mystique, par le vin, sang de la vigne, suivant la prophétie de Jacob mourant (Gen., XLIX, 11) : *Lavabit in vino stolam suam, et in sanguine uvæ pallium suum :* cf. un Sermon de notre Saint pour le Dimanche dans l'Octave de Noël : *Christus enim in cruce, tanquam botrus in torculari compressus, per vulnera sui floridi corporis odoriferum liquorem expressit, omnium morborum sanativum et salutis humani generis effectivum ;* — puis, du *Lignum Vitæ,* la partie intitulée *De mysterio Passionis ;* — le VIe chapitre du *De perfectione vitæ ad sorores,* sous ce titre : *De passionis Christi memoria,* où nous lisons :

> La ferveur de la dévotion se nourrit et se conserve en nous par le souvenir fréquent de la Passion du Christ. De là, pour qui veut garder sa dévotion de s'éteindre, la nécessité de rappeler souvent, de conserver toujours présent devant son cœur le Christ mou-

rant sur la croix... Approchez-vous donc, vous qui êtes sa servante, laissez-vous porter par vos affections jusqu'à Jésus blessé, à Jésus couronné d'épines, à Jésus cloué sur le gibet de la Croix. Qu'il ne vous suffise pas de regarder avec l'apôtre Thomas la trace des clous, ni de mettre le doigt dans leur place, ni même de mettre la main dans son côté : c'est tout entière qu'il vous faut entrer par la plaie de son côté pour pénétrer jusqu'au cœur même de Jésus, *totaliter per ostium lateris ingredere usque ad cor ipsius Jesu...* Et là, transformée au Christ par l'amour très ardent du Crucifié, clouée à lui par la crainte de Dieu, percée par la lance d'amour, le cœur navré par le glaive de la compassion, ne cherchez rien, ne désirez rien, ne demandez nulle consolation autre que de pouvoir, vous aussi, mourir avec le Christ sur la Croix.

Il attire souvent l'attention sur l'extraordinaire intensité que la souffrance prenait dans le Christ par suite de l'exceptionnelle délicatesse de son corps : aspect de la Passion qui n'a pas été étranger aux autres Docteurs du XIII^e siècle (cf. S. Thomas, *Sum. theol.*, III^a, q. 46, a. 6), mais qu'aucun n'a développé avec tant de brûlante sensibilité que S. Bonaventure. Le Christ n'était pas un crucifié comme les autres, parce que son corps était différent du leur. Conçu par l'opération du Saint-Esprit, il était de complexion parfaite : *secundum corpus erat optime complexionatus :* entendez par là, non pas qu'il satisfaisait extérieurement au canon de ces hercules que Rubens suspendra à la Croix, mais qu'il était un corps parfait tel que le concevait le moyen âge, c.-à-d. un parfait instrument de la pensée. Le corps miraculeux du Christ fut nécessairement le corps le plus spiritualisé, le plus docile aux mouvements de la pensée qui se puisse concevoir, mais, par là même aussi, le plus sensible aux impressions de la douleur. Notre Saint explique que trois choses ont concouru à faire de la Passion du Christ la plus aiguë des douleurs : 1° *Causa passionis : non enim patiebatur pro culpa propria, immo pro aliena, non pro amicis tantum, sed etiam pro inimicis, et etiam pro his quos videbat ingratos ;* — 2° *Modus patiendi :* souffrance *a)* généralisée, à travers tous les membres, et *b)* continue, constamment renouvelée, surtout aux plaies des clous ; — 3° *Qualitas sive conditio patientis : maxima erat afflictio propter maximam complexionis æqualitatem et propter sensus vivacitatem. Unde quia nullus potuit ei æquari nec in æqualitate complexionis nec in vivacitate sensus, dolor illius omnium dolorum fuit acutissimus.*

Voir encore, sur la délicatesse virginale du corps du Christ, *De perfectione vitæ*, VI :

Attende adhuc melius, quam acerba mors Christi fuerit. Quanto quid tenerius, tanto patitur gravius ; nunquam autem fuit corpus ita tenerum ad sustinendum passiones, sicut corpus Salvatoris. Corpus enim mulieris tenerius est quam corpus viri ; caro autem Christi tota virginea fuit, quia de Spiritu Sancto concepta et de Virgine nata ; igitur passio Christi fuit omnium acerbior, quia omnium virginum tenerior.

Il déduit un argument inattendu du *sanguis et aqua* qui ont jailli sous le coup de lance de Longin. Après la mort, dit-il, il ne devait plus rester de sang dans le cœur, puisque le cœur et le sang qui s'y trouve sont le siège de la vie. Il faut donc que, par une exception extraordinaire, l'âme du Christ se soit séparée de son corps plus tôt qu'elle ne fait normalement. Mais alors aussi cette séparation dut être particulièrement atroce, car l'âme, qui aime son corps et ne s'en sépare jamais sans peine, dut éprouver un déchirement plus affreux encore à s'en séparer dans de telles conditions : — *Si ergo sanguis in domicilio vitæ abundabat, adhuc anima ibi habitare naturaliter appetebat ; igitur absque magno dolore de tam apto domicilio avelli non poterat.*

Il a une foi extraordinaire dans l'efficacité du souvenir de la Passion contre les tentations : voyez la vertu du signe de la Croix : *Hoc enim signaculum mirabiliter abominatur humani generis inimicus.* Il a fait lui-même plusieurs fois l'expérience de la terreur du démon devant ce souvenir ; il en raconte un trait extraordinaire :

Ista armatura, qua debemus indui ad hoc ut possimus superare diabolica tentamenta, est memoria Passionis Christi : quæ si ad memoriam *affectuose* reducatur, statim omnes dæmones cum tremore effugantur, secundum quod experientia me docuit pluries.

Nam semel, cum diabolus, fortiter me stringens in gutture, vellet strangulare, jam non valens præ nimia strictione gutturis clamare ut a Fratribus adjutorium impetrarem : incipiebam cum ingenti dolore spiritum exhalare ; sed habita dominicæ Passionis memoria, incepi in me Compassione dominicæ Passionis singultus geminare et ignita suspiria loco vocis ab intimis cordis medullis emittere ; quo facto, virtute dominicæ Passionis ego servus crucis, Bonaventura, qui volumen præsens sermonum ad laudem nominis Christi et sanctæ Crucis honorem compegi, tam crudeli nece profiteor me esse liberatum. *(Dominica XIII post Pent.*, Sermo I).

A plusieurs reprises il revendique pour la Règle franciscaine le privilège unique d'avoir été scellée par les stigmates mêmes de la Passion. Ce n'est pas d'un homme qu'est venue à la Règle sa confirmation, dit-il ; c'est de Dieu :

Ipse Dominus bullam suam apponere voluit ad confirmationem paupertatis, stigmata suæ Passionis beato Francisco humili et pauperi imprimendo...

Placuit Domino hujus Sancti doctrinam et regulam non solum miraculorum prodigiis, sed etiam stigmatum suorum signaculis authenticare et confirmare... Sicut moris est Summo Pontifici bulla sua litteras confirmare, sic et Christus, recognoscens Francisci doctrinam esse suam, bullam suorum signaculorum apposuit, per quam ipsius doctrinam irrefragabiliter confirmavit.

La dévotion aux Cinq Plaies n'apparaîtra, dans l'art, qu'au XIV^e siècle ; mais, dans l'histoire du sentiment religieux, elle est contemporaine des Stigmates du Saint d'Assise. S. Bonaventure chante en elles les sources d'où coulent vers nos âmes « les eaux de la grâce, les eaux de la dévotion, les eaux des larmes, » les cinq roses de la Passion, roses des deux mains, roses des deux pieds, rose de l'ouverture du côté, *quia nec illa caret rosa, quamvis subrubea sit propter mixturam aquæ.* Elles sont les fontaines du Sauveur : *...hauriat de fontibus Salvatoris, id est de quinque vulneribus Jesu Christi.*

Du Christ en croix la Vierge n'a jamais été séparée, dans l'art non plus que dans la piété du moyen âge. Ici encore, les sentiments précèdent d'au moins un siècle les œuvres peintes ou sculptées qui vont les concrétiser. S. Bonaventure fait à la Vierge de Pitié, à la Vierge recevant sur ses genoux le corps de son Fils, une place dans son Office de la Passion, à l'Office des Vêpres, *hora vespertina ;* mais, comme il se trouve en présence d'un trait qui n'est pas attesté par l'Evangile, il ne l'affirme que comme une pieuse croyance : *Domine Jesu Christe, qui hora vespertina, pro humana salute jam morte peremptus, de cruce deponi* et in tuæ Matris manibus, ut pie creditur, recipi voluisti : *concede propitius ut, depositis peccatorum nostrorum sarcinis, ante conspectum divinæ Majestatis tuæ præsentari valeamus...*

Ce n'est pas tout : Marie n'est pas seulement la Vierge de Pitié, elle est aussi la Vierge de Compassion. On dit : *Mariæ Compassio,* comme on dit : *Passio Christi.* Et cette Compassion de la Vierge, dit Em. Mâle, « c'est l'écho de la Passion dans son cœur. » — S. Bonaventure, I[er] Sermon pour le Dim. dans l'Oct. de l'Epiphanie :

Dolores namque, plagas et opprobria Filii in se retorquens, in suam propriam personam recipiebat, sentiens quod et in Christo Jesu. In animo enim illi martyri *commartyr* astabat, vulnerato *convulnerata,* crucifixo *concrucifixa,* gladiato *congladiata.* Nam suam ipsius animam pertransivit gladius passionis Christi...

Telle Vierge du XIV[e] siècle, au Musée de Cluny, à Paris, est dite de S. Bonaventure, parce que l'artiste y a reproduit trait pour trait telle évocation par le Saint de la Vierge au pied de la Croix, *manibus complosis, oculis lacrimarum torrente fluentibus, vultu contracto...* Et c'est de S. Bonaventure aussi que se sont inspirés les admirables Saints Sépulcres dont le XV[e] siècle a peuplé nos vieilles églises.

S. Bonaventure, dans l'Oraison finale de son Office, implorait de Dieu la grâce de pleurer sans cesse la Passion du Christ, d'en porter le souvenir aussi vivant dans son cœur que si elle venait seulement de s'achever : *Fac nos quæsumus Passionis tuæ compunctione lacrimis abundare et tota cordis devotione ipsam Passionem tuam semper plangere, eamque quasi recentem in ardente desiderio retinere.*

L'art du XIV[e] siècle se révèle en ce point l'interprète d'une sensibilité qui fut d'abord celle du XIII[e]. Si la Chrétienté tout entière devait alors recevoir le don des larmes, c'est que, depuis longtemps, des Docteurs à la pensée nourrie de piété mystique l'exhortaient à pleurer son Sauveur en croix. On perd trop de vue cet aspect des Docteurs de l'âge d'or de la scolastique : « Ce n'est pas le seul cas, dit M. Gilson, où la science du XIII[e] siècle nous en aurait dissimulé le cœur. »

Maintenant il ne faut pas présenter tout cela comme une nouveauté. S. Bonaventure n'eût jamais accepté qu'on le louât d'innover en matière de piété. Nul n'a eu plus que lui le souci de suivre la tradition. Il a chanté la Passion et la Compassion avec une intensité nouvelle ; mais la dévotion elle-même a toujours existé dans l'Eglise. C'est le culte du Saint Sépulcre qui à la fin du XI[e] siècle avait mobilisé tout l'Occident pour la croisade. Et les croisades elles-mêmes sont l'aboutissement d'un mouvement multiséculaire, d'un mouvement de pèlerinage qui s'est déclaré dès la paix de l'Eglise, dès Constantin. Si la piété franciscaine nous apparaît dès le XIII[e] siècle comme une source féconde, c'est sans doute que, à la manière des sources, elle avait recueilli, avant de les répandre à son tour, les eaux de la terre et du ciel :

Né dans le peuple, dit M. Gilson en terminant, en contact permanent avec le peuple, animé d'une piété directe, vécue et dirigée sur la personne même du Christ dont S. François avait été le parfait imitateur, l'Ordre (franciscain) était prédestiné à recueillir tout ce que son milieu pouvait offrir d'aliments à une telle piété : mystiques spéculations d'un S. Bernard, d'un S. Pierre Damien ou d'un Richard de St-Victor, mouvements de piété affective et de réforme religieuse comme il s'en produisit dès le XII[e] siècle, traditions pieuses entretenues dans le peuple par la prédication du petit clergé, — c'est souvent tout cela que nous retrouvons interprété, ordonné, accru, élevé surtout à une dignité nouvelle dans l'ordre de la spiritualité, par les Franciscains du XIII[e] siècle dont S. Bonaventure est le plus illustre représentant... Les Franciscains n'ont jamais considéré la dévotion à la Passion comme une dévotion nouvelle, mais ils ont vécu ce drame avec une intensité jamais égalée jusqu'à S. François, le mettant au centre de tout : mystique, théologie, philosophie, art et dévotion ; c'était donc pour eux une seule et même œuvre de recueillir cette dévotion et de la transmettre aux autres accrue de la vie nouvelle que S. François venait de lui inspirer. C'est pourquoi, recevant beaucoup, ils ont donné encore davantage ; et si leur action sur l'art chrétien fut décisive, c'est précisément parce qu'elle s'exerçait dans le sens de la tradition.

II. — M. Gilson, dans ce même fascicule de la *Revue d'Histoire franciscaine,* nous parle de la philosophie du Franciscain Roger Bacon (1214-1294), à propos du grand travail publié par M. l'abbé Raoul Carton (professeur au Collège Stanislas à Paris) en 3 volumes : 1° *L'Expérience physique chez Roger Bacon : contribution à l'étude de la méthode et de la science expérimentales au* XIII[e] *siècle ;* 2° *L'Expérience mystique de l'illumination intérieure chez Roger Bacon ;* 3° *La Synthèse doctrinale chez Roger Bacon* (3 vol. in-8 de 188, 376 et 150 p., publiés dans la Collection *Etudes de philosophie médiévale,* Paris, J. Vrin) [1] : trois ouvrages dont chacun forme un tout à lui seul, mais un tout dont on ne

[1] Les deux premiers volumes de cette trilogie ont été présentés à la Sorbonne comme thèses pour le doctorat ès lettres (12 juin 1924). M. Gilson évoque délicieusement la beauté et le charme de cette soutenance :

« Une controverse à sept (des sept le principal « controversiste » fut M. Gilson lui-même) sur la philosophie de Roger Bacon, qui se prolonge pendant cinq heures, dans la maison de Sorbonne, c'est ce qui, même au mois de juin de l'an de grâce 1924, ne pouvait manquer d'avoir une saveur médiévale assez prononcée. Mais un travailleur solitaire qui, accablé des besognes de la vie active, a su consacrer à une pensée méconnue les rares loisirs de plus de quinze années, qui s'entend dire que son œuvre est magistrale, en reçoit la preuve, et

comprend bien la signification que par rapport aux deux autres :

Il s'agit donc ici en réalité, dit M. Gilson, d'un travail unique, dont le IIe volume forme le centre, comme il convient dans toute trilogie. Chercher ce qu'est chez Roger Bacon l'expérience mystique de l'illumination intérieure, voilà l'objet essentiel visé par l'auteur ; mais appeler en témoignage la conception baconienne de l'expérience sensible pour savoir ce qu'elle nous apprend sur l'expérience intérieure exigeait un premier volume, et chercher comment l'expérience mystique commande la synthèse doctrinale de Roger Bacon prise dans son ensemble, appelait encore un volume qui fût le IIIe et le dernier.

Pour comprendre l'idée que R. Bacon s'est faite de l'expérience physique, il faut avoir présente à la pensée la conception de la vérité. Pour lui, rien n'est vrai que l'utile, et l'utile seul est digne d'être vérifié : le *bonum scientiæ secundum se* se subordonne au *bonum scientiæ utile*. Mais il faut s'entendre sur cet utilitarisme de la science, et dire tout de suite que, dans la pensée du moine, il se soude à une conception transcendante de l'utile par où il va rejoindre immédiatement la notion augustinienne de la Sagesse. Pour Bacon, l'utile est au bien comme le moyen est à la fin. Si rien n'est vrai que l'utile, c'est que rien ne se qualifie pour nous dans l'ordre de la vérité et dans l'ordre de la vertu que par rapport à la béatitude : la science est la voie même du salut. L'utilitarisme de Bacon, défiguré à plaisir par certains commentateurs laïques, n'est ainsi qu'une application très accentuée de la grande Méditation fondamentale de S. Ignace. C'est d'une préoccupation religieuse qu'est née la première forme de l'utilitarisme que nous rencontrions dans le développement de la philosophie moderne ; et puisque l'expérimentalisme en est pratiquement inséparable, il est piquant de noter que c'est au sens mystique de l'expérience qu'il faut faire honneur d'avoir « revivifié le sens scientifique de la méthode expérimentale oblitéré par l'abus de la dialectique. »

Or, une connaissance n'est utile que si elle nous permet d'agir sur les choses, et par conséquent aussi, que si elle s'accorde d'abord avec elles, si elle est « certifiée » par l'expérience, par la science expérimentale, par la *scientia experimentorum*. Mais cette expression même de science expérimentale n'a pas du tout le même sens chez Bacon que chez nous, modernes. Pour nous, elle ne désigne pas une science à part ; elle n'est autre chose que le nom de chaque science en tant que celle-ci traite ses problèmes par la méthode expérimentale ; elle n'est que la méthode expérimentale généralisée : voir là-dessus la monumentale *Introduction* de Claude Bernard *à l'étude de la médecine expérimentale* (édition Sertillanges, Paris, de Gigord). Bacon, lui, n'a jamais employé l'expression de *méthode expérimentale ;* il ne parle que de *science expérimentale*, ou science de faire des expériences, science à part, qui sans doute se mêle aux autres sciences sous bien des rapports (sauf dans sa fonction propre qui est de produire des merveilles), mais qui ne cesse jamais d'être elle-même lorsqu'elle se mêle aux autres, pas plus que les autres ne cessent d'être distinctes lorsqu'elles s'entr'aident réciproquement. L'*experimentator* baconien est une sorte d'ingénieur qui possède la science de faire des expériences. D'où les trois prérogatives de sa science en tant que telle : 1° il vérifie ou infirme les résultats que les sciences, constituées par ailleurs, obtiennent au moyen de méthodes différentes ; 2° il accroît ces sciences mêmes de conclusions nouvelles, qui ne relèvent pas pour autant de ces sciences, mais de la science expérimentale ; 3° enfin il opère les œuvres admirables dont aucune autre science ne sait rien, comme de transmuer les métaux, de prolonger la vie, et toutes autres merveilles dont la connaissance de la nature nous rendra capables [1] : arcanes de la nature et de l'art qui font pendant, dans l'ordre naturel, aux arcanes de la grâce et de la gloire dans l'ordre surnaturel ; énigmes qui s'ouvrent aux seuls initiés, de même que les arcanes du salut sont des mystères qui s'ouvrent dans l'âme sanctifiée aux seules intuitions de l'extase.

Sur cette autonomie de la science expérimentale comme telle, M. Gilson cite le fragment suivant (publié pour la première fois par Duhem, Quaracchi 1909) de l'*Opus tertium :*

Nam etsi quelibet scientia juvet aliam et mutuis se foveant auxiliis, tamen hec habet majus posse in omnes quam aliqua respectu alterius. Et hec nihilominus habet suas considerationes absolutas, et preterea utitur omnibus aliis sicut ancillis suis (voilà bien ses deux fonctions, *en tant que science unique)*. Et vocatur scientia experimentalis, que per antonomasiam utitur experientia (c.-à.-d. que chaque usage particulier de l'expérience relève d'une science unique, la science expérimentale). Novit enim quod argumentum persuadet de veritate, sed non certificat ; ideoque negligit argumenta ; et non solum causas rimatur conclusionum per experientias, sed ipsas conclusiones experitur.

refuse visiblement de le croire, ce n'est plus seulement médiéval, c'est franciscain. »

De fait, les personnes qui assistaient à la soutenance et qui ne connaissaient pas l'auteur, concluaient spontanément, de tant d'humilité et de simplicité, que ce ne pouvait être qu'un fils de S. François.

[1] Il était convaincu qu'on peut, par la science, multiplier les forces de la nature ou du moins les applications de ces forces, et parvenir ainsi à la dominer. Et l'on ne doit pas trouver sa conviction outrecuidante quand on voit ce qu'il a réalisé. Il est un des créateurs de l'optique ; il a donné la théorie des miroirs ardents, de la réfraction, de l'arc-en-ciel, etc. ; il a expliqué les marées par l'attraction de la lune ; il a connu la composition de la poudre, encore qu'il ne l'ait pas réalisée ; il a pressenti la machine à vapeur, le télescope, l'aéronautique. — Il avait des aspérités de caractère qui sont pour beaucoup dans ses malheurs, dans la réclusion à laquelle il a été condamné de longues années. Anglais d'origine, il étudia à Oxford, puis à Paris, alla probablement en Espagne se perfectionner dans les langues et les sciences. Il était de retour à Oxford vers 1250. En 1257, le Général de son Ordre le confine dans un couvent de Paris, avec défense d'écrire, d'avoir des livres. En 1265, son ancien élève, Gui Fulconis, monte sur le trône pontifical sous le nom de Clément IV, lui ordonne d'exposer ses idées et de présenter sa justification. R. Bacon y répond par l'*Opus majus* (1267), qui traite de presque toutes les sciences, suivi bientôt de l'*Opus minus* et de l'*Opus tertium*, où il abrège ses démonstrations. Clément IV lui fait rendre la liberté, mais meurt en 1268. Bacon lui avait proposé de rectifier les erreurs du calendrier Julien, réforme qui ne s'accomplira que trois siècles plus tard. En 1278, il est de nouveau condamné à la réclusion comme suspect de magie et pour son dédain des autorités de l'Ecole. Il réplique par sa lettre *De nullitate magiæ*, mais ne recouvre sa liberté qu'un an ou deux avant sa mort.

De l'expérience sensible élevons-nous maintenant à l'expérience mystique de l'illumination intérieure. Les illuminations baconiennes (dont on peut dénombrer une douzaine) peuvent se ramener à trois : 1° l'illumination *générale* (du type augustinien) ; 2° l'illumination *primitive et traditionnelle,* avec son caractère encyclopédique (celle des Patriarches, des Prophètes, de Salomon) ; 3° l'illumination *spéciale,* qui confère aux individus (fidèles ou infidèles) telle révélation déterminée dans l'ordre de la *science* ou dans l'ordre de la *grâce.*

Or, l'illumination intérieure de R. Bacon exclut l'illumination générale, et inclut l'illumination encyclopédique des Patriarches et toutes les illuminations spéciales.

Pourquoi Bacon en affirme-t-il la nécessité dès l'ordre de la science humaine?

En droit, l'intelligence humaine pourrait s'en passer et se contenter de l'illumination générale. En fait, elle en est incapable ; et cette impuissance intellectuelle a deux causes : une cause fondamentale, qui est la faute originelle ; une cause prochaine, qui réside dans nos propres péchés. Seule, l'illumination intérieure peut « suppléer à l'expérience des sens considérée comme connaissance philosophique et naturelle. » Seule, elle est capable de nous révéler la finalité et l'intelligibilité surnaturelles des choses que la physique méconnait. Nous voici loin du positiviste ou du sceptique que certains se sont plu à voir en Bacon. Le scepticisme de Bacon, c'est l'humilité de l'homme qui reconnait la nécessité d'une purification morale pour atteindre le vrai, la nécessité d'une assistance intellectuelle de Dieu qui le guide, la bienfaisance enfin d'une foi « dont les généreuses clartés se déversent du monde surnaturel jusque dans le règne de la nature ; » il n'est, dit M. Carton, sceptique que « de la bonne manière, et dans la bonne mesure, justement parce qu'il est chrétien, et d'abord homme de bon sens, de science et de vertu. »

Les illuminations scientifiques de R. Bacon ont ainsi pour condition la sainteté. Et elles l'ont aussi pour fruit : en quoi R. Bacon est absolument d'accord avec S. Bonaventure (quoiqu'on ne l'ait pas toujours vu). Pas plus chez le Docteur Séraphique que chez le Docteur Admirable les illuminations scientifiques ne peuvent s'isoler des illuminations sanctificatrices. Ce premier degré purement scientifique de l'illumination, qui pour Bacon constitue le premier degré de la Sagesse, on le retrouve chez S. Bonaventure aussi souvent qu'on veut bien l'y chercher : cf. le début de son *De reductione artium ad theologiam :* — « *Licet autem omnis illuminatio cognitionis interna sit* (c'est bien l'illumination intérieure), *possumus tamen rationabiliter distinguere, ut dicamus, quod est* lumen exterius, *scilicet lumen artis mechanicæ ;* lumen inferius, *scilicet lumen cognitionis sensitivæ ;* lumen interius, *scilicet lumen cognitionis philosophicæ ;* lumen superius, *scilicet gratiæ et sacræ Scripturæ.* » Comment cette lumière supérieure de la grâce se fait elle-même scientielle en illuminant les connaissances inférieures, c'est ce que manifestent tous les passages où S. Bonaventure montre, avant R. Bacon, ce que la foi enseigne à la science. Le plus souvent, pour S. Bonaventure, c'est d'une science d'ordre moral ou religieux qu'il s'agit ; mais pour R. Bacon aussi, puisque, dit M. Carton, ses illuminations purement scientifiques « ne peuvent guère constituer d'autres illuminations que celles de la pure science infuse. » L'accord est total entre les deux Docteurs franciscains. La mystique franciscaine de la grâce est au cœur même de l'œuvre rêvée par R. Bacon : « Sa doctrine de l'illumination et de la science intérieure est mystique de part en part. » C'est pourquoi il n'y a pas à s'étonner de voir cette doctrine affirmer la souveraineté de l'expérience intérieure sur l'expérience extérieure et montrer comment les connaissances infuses de la grâce achèvent et « certifient » l'expérience physique de l'arc-en-ciel : à tel point qu'on peut se demander si l'empirisme scientifique de Bacon ne procéderait pas finalement de son mysticisme religieux, et que, ce qui est sûr tout au moins, c'est que cet empirisme religieux s'est reconnu et complu dans l'empirisme scientifique dès qu'il l'a découvert dans la pensée de son temps : — « C'est de tels confluents, dit M. Gilson, que s'alimentent les grandes philosophies. »

Pour ce qui est de l'illumination générale, Bacon se rallie à l'interprétation modérée qui fut celle de S. Bonaventure et qui exclut tout ontologisme ou vision naturelle de Dieu. La formule où Bacon dit que Dieu seul est l'intellect agent des âmes ne concorde pas, quant au mot, avec celle de S. Bonaventure ; quant au fond, il n'y a pas de divergence, comme l'établit M. Gilson :

> Pour S. Thomas, la distinction entre les deux intellects est *réelle ;* l'intellect agent fait tout et ne subit rien, l'intellect possible subit tout et ne fait rien. Pour Bacon, comme pour S. Bonaventure, la distinction n'est pas réelle, car un intellect purement actif serait un acte pur, donc il serait Dieu ; et un intellect purement possible serait de la matière, donc il ne connaîtrait rien ; de telle sorte qu'il y a nécessairement de l'activité dans notre intellect possible, et de la passivité dans notre intellect agent. On comprend dès lors le rapport historique des deux Docteurs franciscains : S. Bonaventure nie que Dieu soit l'intellect agent, parce qu'il parle alors de notre intellect mélangé de possibilité, et Roger Bacon affirme que Dieu seul est intellect agent, parce qu'il parle d'un intellect qui serait purement agent, donc acte pur. C'est par conséquent afin de dire la même chose qu'ils emploient des expressions en apparence contraires, et c'est aussi pourquoi, ayant réservé le nom d'intellect agent à l'acte pur, R. Bacon n'éprouve aucune gêne à reconnaitre la part d'actualité limitée qui revient à notre intellect humain.

M. Carton, dans son troisième volume *(La synthèse doctrinale* de R. Bacon), nous montre la doctrine des illuminations s'épanouissant en une doctrine générale de la Sagesse chrétienne qui subordonne la philosophie à la théologie et les coordonne comme l'avait enseigné S. Bonaventure : la

philosophie doit être traitée seulement *pour* la théologie, encore que l'extension des offices que la servante peut rendre à la maîtresse soit particulièrement considérable quand on admet le point de vue de Bacon. Inversement, la théologie a besoin d'être traitée par la philosophie, et c'est pour ne pas l'avoir assez compris que les théologiens du XIII^e siècle sont coupables aux yeux de R. Bacon.

Ces deux sciences, distinctes, mais inséparables et complémentaires, sont entre elles comme l'âme et le corps ; et la Sagesse chrétienne qu'elles intègrent devient à son tour l'âme de la Cité chrétienne et de l'Eglise. C'est par la science seule, entendue sous sa forme parfaite de Sapience, que l'Eglise peut s'ordonner intérieurement, et assurer son règne extérieur en exerçant comme il convient son œuvre d'apostolat à l'égard des fidèles et des infidèles.

Dans cette *instauratio magna* de la Chrétienté, où le Pape administre le monde par la Sapience intégrale pour le conduire dans les voies du salut et à la fin voulue par Dieu, quel rôle personnel Bacon s'est-il attribué, demande en terminant M. Gilson ? Celui d'un réformateur religieux, comme le croit M. Gilson, ou celui plus modeste d'une *vox clamans in deserto*, comme M. Carton le juge également vraisemblable, ou quelque rôle plus modeste encore ?... Peut-être serait-il exagéré de conclure avec M. Carton que la personnalité de R. Bacon demeure finalement, en son intimité, une énigme. La vérité, c'est qu'il reste de l'énigme en R. Bacon comme en toute grande âme ; mais il en reste vraiment beaucoup moins depuis que nous disposons de l'admirable travail de M. Carton pour nous aider à la comprendre.

Le dernier en date des historiens de la philosophie française, M. René Lote, maître de conférences à l'Université de Grenoble, fait une place à Roger Bacon, qui est Anglais, qui a enseigné en Angleterre, mais qui a étudié et enseigné aussi en France, à cette Université de Paris dont le rayonnement alors était tel qu'il fallait y avoir professé pour mériter l'auréole de maître. M. Lote regrette que Bacon n'ait pris soin de ménager « ni les préjugés des philosophes ni les susceptibilités de l'Eglise : cette hardiesse de ton est peut-être plus responsable de ses malheurs que la hardiesse même de ses idées. » M. Lote n'a pu lire sans doute le travail de M. Carton avant de rédiger son chapitre ; et l'on ne pouvait, avant M. Carton, entendre Bacon comme on l'entendra après lui. M. Lote, comme il arrive souvent dans les raccourcis, exagère encore les oppositions entre Dominicains et Franciscains :

« On ne trouve plus en évidence, chez les grands docteurs franciscains, cette vigoureuse tendance dominicaine à rassembler le savoir sous l'autorité de la foi. Chez eux il arrive que le savant l'emporte sur le croyant, ou du moins sur le fidèle sujet de l'Eglise. Aussi, le croyant qui s'en doute, se réfugie dans le sentiment pour mieux garder sa foi. On voit ainsi s'esquisser, parmi les Franciscains eux-mêmes, et en raison de la critique assez audacieuse qui avec eux se fait jour, une tendance à départager les facultés de l'esprit. Cette tendance analytique contraste avec l'effort unitaire de l'œuvre d'un S. Thomas. En somme, c'est l'aristotélisme qui porte ses fruits chez ceux-là mêmes qui l'attaquent... »

III. — Cette *Histoire de la philosophie* constitue la V^e Partie (p. 399-607) de cette **Histoire des sciences en France** qui, dans l'*Histoire de la Nation française* de M. Hanotaux, remplit les tomes XIV et XV. Sur le plan de cette *Hist. des sciences* et le contenu de son premier volume, voir *Ami* 1925, p. 58-9. Au second volume, qui vient de paraître, on avait réservé, outre l'*Hist. de la philosophie*, l'*Histoire des sciences biologiques*, œuvre de M. Caullery, prof. à la Sorbonne. M. Lote est un de nos maîtres chrétiens des Universités. Nul n'a mieux pénétré que lui et plus vigoureusement mis en relief le vice originel et la vertu délétère de la philosophie germanique. Il s'était fait connaître, à la veille de la guerre, par une thèse en Sorbonne dont le retentissement fut grand : *Les origines mystiques de la science « allemande ;* » et depuis, il a multiplié, sur des sujets voisins de celui-là, les travaux tous très remarquables dont nous avons entretenu nos lecteurs. Le travail qu'il vient de publier célèbre, dans l'histoire de la pensée française, « une partie glorieuse de l'histoire de France » : — « Aucun peuple, mieux que le nôtre, n'a connu ces deux aspects de la gloire : gloire des idées, gloire des belles actions. Aucun peuple ne s'est montré plus apte à se renouveler merveilleusement, avec cette souplesse et cette vigueur d'intelligence qui se retrouvent dans les œuvres de l'esprit français. Aussi nos grands écrivains, nos penseurs, furent-ils parmi les principaux acteurs de nos grandes époques, soit qu'ils y aient vécu, soit qu'ils les aient préparées... Nulle époque, à cet égard, n'est plus vivante que le moyen âge, période d'agitation prodigieuse... Au milieu de ces vastes débats, quelle activité multiple de l'esprit ! Point de spécialités étroites : la pensée ouverte sur tous les aspects de la vie... C'est, plus encore que la Renaissance, le temps des grandes espérances politiques, pour les ambitieux de la pensée. »

Quant aux sciences biologiques, c'est à celles-là que s'intéresse le plus universellement notre clergé, parce que ce sont celles qui se prêtent le mieux à une prise de contact avec le commun de nos ouailles. Nos confrères seront heureux d'étudier ici, dans un exposé limpide, les progrès de l'anatomie végétale et animale, les étapes de la découverte de la circulation du sang et la fin du galénisme (1540-1660), les débuts de la géologie positive (les diverses conceptions de l'histoire de la terre : Descartes, Leibniz, Buffon), les origines de la physiologie, puis, au XIX^e siècle, les fondateurs de la morphologie moderne (Lamarck, Etienne Geoffroy St-Hilaire, Georges Cuvier), la zoologie après Cuvier, la géologie et la paléontologie humaine, l'œuvre de Claude Bernard, de Pasteur, les doctrines transformistes, les principaux problèmes et les tendances de la biologie récente et contemporaine.

Du transformisme le fondateur est, non pas Darwin, mais Lamarck (né 1744, † 1829). Le livre de Darwin, *L'Origine des espèces par sélection naturelle*, a paru en 1859 ; mais Lamarck, dans sa *Philosophie zoologique*, publiée en 1809, avait formulé déjà la théorie, la doctrine de la variabilité des espèces et de leur filiation naturelle. Seulement les idées de Lamarck avaient été alors étouffées par la domination incontestée de Cuvier. Pour Cuvier, comme aussi pour Linné († 1778), chaque espèce est issue, toute formée et immuable, d'une création particulière ; Lamarck, au contraire, comme Darwin, suppose le monde organique évoluant d'une façon continue, par le seul jeu de forces naturelles et constantes, doctrine qui a pris le nom d'évolution. Le côté faible du système, c'est qu'il n'est pas vérifiable. La sélection naturelle n'est pas une donnée positive, contrôlable expérimentalement. Elle est une hypothèse. Darwin n'a pu qu'analyser des possibilités ; il n'a pu apporter de faits tangibles irréfutables. C'est pourquoi on lui a fait d'abord très grise mine chez nous, en un temps où la méthode expérimentale, pratiquée avec la maîtrise d'un Claude Bernard et d'un Pasteur, et la philosophie positive de Comte habituaient le monde scientifique à une précision de la preuve que Darwin

ne pouvait fournir. Une opposition très vive se déclara à notre Académie des Sciences quand fut posée en juillet 1870 la candidature de Darwin au titre de correspondant dans la section de zoologie; et ce n'est qu'en 1878 que ladite Académie l'accueillit dans la section de botanique... Et depuis, la probabilité du darwinisme n'a pas fait de progrès, bien au contraire. Tout récemment, un maître du haut enseignement, M. Vialleton, prof. à l'Université de Montpellier, dans son livre *Membres et Ceintures des Vertébrés tétrapodes, Critique morphologique du transformisme,* groupait quantité de faits qui commandent de rester fidèle au grand principe de Cuvier, à savoir, que chaque partie de l'organisme est en corrélation avec les autres, et tout organisme complet est nécessairement un système clos : ce qui est la condamnation pure et simple de tout transformisme. Voir les deux doctes articles publiés par M. Dublanchy *(Enseignement chrétien,* février et mars 1925), à propos précisément du livre de M. Vialleton.

Voir aussi un travail de W. R. Thompson, sous ce titre : *Le Crépuscule de la théorie évolutionniste,* dans *Revue hebdomadaire* du 7 février. *Crépuscule :* ce seul mot est significatif. Le transformisme a encore ses fanatiques : témoin l'espèce d'encyclique lancée il y a un ou deux ans par un groupe de biologistes américains protestant contre les critiques de la théorie de l'évolution, qu'ils proclament la doctrine la plus merveilleuse, la plus certaine, la plus intelligible et la plus morale que le monde ait vue jusqu'ici... Tant d'exaltation témoigne qu'ils ont quelque conscience du discrédit où est tombée la doctrine qui leur est chère. L'évolutionisme n'a jamais été prouvé, il n'a jamais été qu'une hypothèse, qui au début se réclamait encore d'arguments assez séduisants. Mais ces arguments euxmêmes se sont révélés caducs. On a beau nous célébrer la magnificence de la théorie évolutionniste : encore faut-il que l'on nous présente une explication du processus évolutif, faute de quoi ce processus même devient inintelligible. On l'a expliqué autrefois par la doctrine de la sélection naturelle, puis par la doctrine de l'adaptation créatrice : deux hypothèse qui étaient intelligibles en soi, mais qui se sont montrées incapables de résister à la critique. Or, aucune théorie acceptable n'a été élaborée pour les remplacer.

« Il manque donc à la théorie de l'évolution, conclut W. R. Thompson, non seulement des preuves sérieuses, mais même ce fondement d'intelligibilité sur lequel doit reposer toute hypothèse destinée à durer. »

Un lecteur nous demande des éclaircissements sur ce que nous avons dit, p. 153-4, de l'attitude de Darwin vis-à-vis de Dieu, quand nous l'avons rangé parmi les savants qui, comme Henderson dont nous étudiions le livre ce jour-là, se cabrent devant la conclusion que logiquement ils devraient dégager de leurs études par ailleurs admirables, devant l'acte de foi en la finalité et au Créateur, s'obstinant à ne voir dans l'ordre de la nature qu'une énigme qui nous dépasse et qui éternellement restera inexplicable.

Sur ce point, Darwin lui-même a formulé sa pensée, le stade ultime d'une pensée qui a flotté, en une page célèbre que Henderson transcrit au chapitre final de son livre, et que voici :

« Une autre source de la conviction de l'existence de Dieu, relative à la raison, non aux sentiments, me frappe comme beaucoup plus importante. Elle dérive de l'extrême difficulté, ou plutôt de l'impossibilité, de concevoir cet immense et merveilleux univers, y compris l'homme avec sa faculté de porter sa vue loin en arrière et loin dans l'avenir, comme le résultat d'un hasard ou d'une nécessité aveugle. Quand je me livre à ces réflexions, je me sens contraint de me tourner vers une Cause première possédant un esprit intelligent, dans une certaine mesure analogue à celui de l'homme ; et je mérite le nom de théiste. Cette conclusion me préoccupait beaucoup, autant que je puis me souvenir, à l'époque où j'écrivais l'*Origine des espèces* (Darwin avait cinquante ans quand il publia ce livre, en 1859 ; il en avait rédigé, dès 1842, un premier exposé, qu'il a laissé manuscrit et qui n'a été publié qu'en 1909, à l'occasion de son centenaire) ; et C'EST DEPUIS CETTE ÉPOQUE QU'ELLE S'EST AFFAIBLIE, TRÈS GRADUELLEMENT, AVEC BEAUCOUP DE FLUCTUATIONS.

« Mais alors surgit ce doute : l'esprit de l'homme, qui est sorti, je le crois fermement, *d'un esprit aussi humble que celui que possèdent les plus humbles animaux,* peut-il être cru, quand il formule des conclusions aussi générales ?

« Je n'ai pas la prétention de jeter la moindre lumière sur des problèmes aussi abstrus. Le mystère des commencements de toutes choses est insoluble pour nous ; et je dois pour ma part ME CONTENTER DE RESTER UN AGNOSTIQUE. »

Henderson fait suivre cette page d'une glose où il explique que Darwin ne fit pas de ce problème de Dieu une étude méthodique, et que cette étude non méthodique évolua « évidemment » d'une conception originellement théologique (résidu de sa première éducation) à un théisme vague, puis, de celui-ci, à « une négation timide de la possibilité de trouver une explication intelligible de la téléologie de la nature, » c.-à-d. à l'agnosticisme. Ce n'est pas de dessein ou d'intention que Darwin a pu admettre la téléologie de la nature ; mais il n'a pu y échapper. — « De notre temps, dit Henderson, des milliers d'esprits réfléchis sont passés par les mêmes phases spéculatives. » Et c'est là un processus identique à la thèse que Hume († 1776) a établie systématiquement et qui a été acceptée par une longue lignée de philosophes. Comme Cournot l'a vu, l'énigme irritante, éternelle et inexplicable, ce n'est pas l'existence de l'univers, c'est celle de la nature. L'univers, c'est du mécanisme ; la nature, c'est de l'évolution. Comment expliquer qu'il y ait harmonie, connexion, entre ce mécanisme, immuable comme les propriétés de la matière, et le processus de l'évolution ? Il n'est pas possible que ce soit là un phénomène dû à la simple contingence. Et comme la relation fonctionnelle physicochimique n'est pas en question, il faut admettre une relation fonctionnelle d'un autre genre, analogue à celle que connaît la physiologie et qui ne peut être appelée autrement que téléologique... Pour tout esprit logique, la téléologie doit conduire à admettre une Cause première... Mais ici Henderson se rebiffe. Car ceci, dit-il, touche l'origine des choses ; et « sur ce sujet, les idées claires et la rigueur du raisonnement ne sont plus possibles, car la pensée a atteint l'une de ses frontières naturelles. »

Voilà qui s'appelle trancher une question. Défense à la pensée de s'aventurer au-delà de cette frontière, qu'on baptise « naturelle. » *Ignoramus et ignorabimus.* Restons agnostiques.

Sur Lamarck, on lira une monographie qui vient de paraître dans la collection *Grands Hommes de France ;*

Lamarck, par Edmond Perrier, de l'Acad. des Sciences, prof. au Muséum d'Histoire naturelle, in-16 de 128 p., 5 f., Payot. C'est le dernier ouvrage tombé de la plume d'Edm. Perrier, † 1921 ; son frère, prof. à la Sorbonne, en a assuré la publication. Il est écrit sur le mode enthousiaste ; mais un savant de la valeur d'Edm. Perrier ne s'enthousiasme qu'à bon escient. Il y a dans l'œuvre de Lamarck une partie descriptive (botanique et zoologie) qui est de premier mérite. Et il y a ensuite des conceptions de philosophie scientifique que Cuvier qualifiait « fantastiques » : Cuvier n'avait pas tort. On a vu plus haut que Lamarck est le fondateur authentique du transformisme. Il étendait le transformisme non seulement aux organismes physiques, mais à la psychologie aussi. Il divisait les animaux selon une gradation (1° apathiques, 2° sensibles, 3° intelligents) qui devait fatalement aboutir à la raison. Il n'a pas vu de différence essentielle entre les facultés psychiques des animaux et la raison humaine, qui n'en est qu'un progrès, une évolution naturelle. Dans son livre, publié en 1809, il tempère ses conclusions par cette restriction :

« ...Telles seraient les réflexions que l'on pourrait faire si l'Homme... n'était distingué des animaux que par les caractères de son organisation, et si son origine n'était pas différente de la leur. »

Mais ce n'est là, à cette date, qu'une précaution de forme, une prudente concession faite au pouvoir impérial, fort soupçonneux à l'endroit de tout ce qui aurait semblé de nature à ébranler la foi en Dieu, la foi en la Création. Edmond Perrier raconte que le grand-père d'un de ses élèves, membre du Conseil d'Etat, aurait entendu Napoléon dire, en plein Conseil, à Cuvier exposant ses découvertes sur les animaux fossiles : — « Surtout ne touchez pas à ma Bible ! » Recommandation d'ailleurs superflue à l'adresse de Cuvier, qui était protestant, mais qui tenait fermement à certaines idées traditionnelles (où la Bible n'est pour rien), telles que la durée de 6.000 ans comme âge maximum de l'humanité, la fixité absolue des espèces, végétales et animales, etc.

Lamarck, né en Picardie d'une famille noble et pauvre (orthographiée, au XVIIe siècle, *de Lamarque* ou *de la Marque*, puis, au XVIIIe siècle, à la suite d'un changement de résidence, *Lamarck*, orthographe flamande), s'était destiné d'abord à l'état ecclésiastique. Il étudiait chez les Jésuites quand son père mourut. Il avait seize ans (1760). Il quitte le Séminaire, embrasse, comme nombre des siens, la carrière des armes, s'y distingue (campagne de Westphalie) ; mais un accident de garnison nécessite une opération qui l'oblige à chercher une autre carrière. Il songe à la médecine, fait du travail de maison de banque pour se créer des ressources, songe à la musique, revient à la médecine, ce qui l'amène à suivre les cours de botanique du Jardin des Plantes où il est l'élève assidu de Bernard de Jussieu : il a vingt-quatre ans, sa vocation est trouvée, il sera naturaliste. Il publie, en 1778, sa *Flore française ;* est nommé, en 1781, sur la recommandation de Buffon, botaniste royal, à charge de visiter les Jardins et Musées botaniques de l'étranger ; visite longuement l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Hollande ; est nommé, en 1783, gardien de l'herbier du Jardin des Plantes (Jardin du Roi) ; voit son poste supprimé par la Révolution, en 1790, ce qui est pour lui la ruine ; organise des pétitions qui aboutissent, en juin 1793, à la réforme du Muséum d'histoire naturelle sur de nouvelles bases ; reçoit une chaire « de zoologie des Insectes, Vers et Animaux microscopiques. » C'est de ce temps que date la direction philosophique de son esprit, sa conception de la complication graduelle des organismes et de leur parenté : questions auxquelles il ne cessera de travailler jusqu'à sa mort, à quatre-vingt-cinq ans, réduit à un état voisin de la misère, aveugle durant ses dix dernières années, dictant péniblement à sa fille Cornélie le tome VII de son *Histoire des animaux sans vertèbres.*

IV. — Dans cette même collection *Grands Hommes de France,* M. Goyau vient de donner un Ozanam (in-16 de 122 p., 5 f., Payot), dont les bonnes feuilles avaient paru déjà *Correspondant* des 10 et 25 janvier de cette année.

Et voici que nous arrive en ce printemps de 1925, par les soins de Mgr Hertzog, procureur de St-Sulpice à Rome et postulateur de la Cause, un travail intitulé : Cause de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu Antoine-Frédéric Ozanam, *Articles pour servir dans le Procès ordinaire informatif pour l'introduction de la Cause* (in-8 de 62 p., 3 f., Paris, Téqui). Nos lecteurs savent sur quel plan et avec quelle scrupuleuse exactitude sont rédigés ces documents : en 219 articles ils auront ici la vie d'Ozanam, les événements qui en forment la trame, les vertus du Serviteur de Dieu, comment il a pratiqué les trois vertus théologales et les quatre vertus cardinales, la réputation de sainteté qui l'a accompagné pendant sa vie et l'a suivi après sa mort. Nul ne lira ces pages sans une intense émotion. Déjà, en 1913, lors des fêtes du centenaire de la naissance d'Ozanam, fêtes consacrées par la venue, à Paris, d'un légat pontifical, on avait émis la pensée que peut-être un jour l'Eglise s'occuperait de lui en vue de fêtes d'une tout autre grandeur. Vœu pieux qui a été émis « de toutes les Conférences (de St-Vincent de Paul) répandues dans les diverses parties du monde » (art. 219 du travail de Mgr Hertzog) ; vœu dont la réalisation marque aujourd'hui la première étape préliminaire, une étape que l'on aurait à peine osé espérer qui fût si proche.

C'est une bénédiction du Ciel aussi que le petit volume de M. Goyau, auquel la Collection même où il paraît assure la plus vaste diffusion dans tous les milieux, même dans les milieux les plus « laïcs » et les moins habitués à se nourrir de saintes lectures. M. Goyau, qui a tant écrit déjà des gloires de l'Eglise, n'a peut-être nulle part mis autant de son âme que dans ces pages. C'est qu'il y a tant de traits de ressemblance, tant d'harmonies divines entre l'âme d'Ozanam et l'âme de M. Goyau, tous deux hommes d'étude, tous deux historiens épris d'un tel amour pour l'Eglise, tous deux hommes de charité et d'apostolat social ! M. Goyau a été l'un des meilleurs commentateurs de l'Encyclique *Rerum novarum,* l'un des plus fervents apôtres de la croisade sociale prêchée par Léon XIII. Et Ozanam déjà, un demi-siècle plus tôt, ouvrait ses yeux de miséricorde au malaise ouvrier, aux injustices sociales dont l'ouvrier était victime.

Quand il fondait, à vingt ans, les Conférences de St-Vincent de Paul, tout son dessein, tout le dessein des premiers confrères était de se préserver eux-mêmes en vivant tous ensemble dans une atmosphère d'amour chrétien, de se faire à eux-mêmes un bien moral en faisant du bien à quelques pauvres. Et voici que cette œuvre d'humble charité le mettait sur la voie de découvertes : au delà de ces pauvres que Sœur Rosalie lui faisait con-

naître, il voyait de ses yeux le phénomène économique déjà signalé par les publications saint-simoniennes et par Gerbet : le paupérisme. Ces indigents qu'il visitait, il les sentait indigents, non seulement par suite de malechances individuelles, mais par l'effet de certaines lacunes sociales et de certaines oppressions : la « misère imméritée » dont parlera Léon XIII, le *prope servile jugum* imposé *infinitæ proletariorum multitudini.*

Ozanam dès lors rêve d'une entente entre l'industrie et la charité; il envisage directement, dans son Cours de droit commercial à Lyon (1840), les rapports entre patrons et ouvriers, la fixation d'un salaire de famille (idée prodigieusement extraordinaire en ce temps-là), des associations de travailleurs, l'intervention officieuse du Gouvernement en certaines circonstances extraordinaires. En face d'un « paupérisme envahissant, furieux et désespéré, » en face d'une « aristocratie financière dont les entrailles étaient endurcies » (l'*inhumanitas dominorum* de Léon XIII), il lui semble qu' « une guerre d'esclaves est aux portes, » la « franc-maçonnerie et le républicanisme exploitant les douleurs et les colères de la multitude souffrante. »

1848 éclate ; les masses ouvrières se soulèvent. C'est l'invasion des barbares prévue par Ozanam. Dans ses Cours des années précédentes sur la civilisation chrétienne au v^e^ siècle, sur les origines de la civilisation chez les races germaniques (*Etudes germaniques,* publiées en 1847), il a montré l'Eglise assistant, quatorze siècles plus tôt, et, dans une certaine mesure, présidant aux vicissitudes historiques qui transféraient le pouvoir des Romains aux Barbares. Aujourd'hui, songe-t-il, ce n'est plus d'une race à l'autre, mais d'une classe à l'autre, que pareil transfert va peut-être s'opérer : ce sera fâcheux pour l'aristocratie industrielle ; mais pourquoi l'Eglise s'en effrayerait-elle ? Ce sera dur, ce sera long, ce sera meurtrier ; mais l'Eglise triomphera : — « Je crois, écrit-il, que nous pouvons être broyés, mais que ce sera sous le char du christianisme. » D'autres trouvent dur d'être broyés ; il ne songe, lui, qu'au char qui triomphalement passera.

Napoléon III, à ses débuts, songea à être l'Empereur des ouvriers, à entrer résolument dans la voie des réformes ouvrières dont il comprenait la nécessité. Mais l'opinion publique n'y était pas préparée ; on ne fit rien, et la masse ouvrière, désabusée, se détacha peu à peu du régime impérial pour s'affilier à l'*Internationale* qui prépara les émeutes de la fin de l'Empire et de la Commune. (Sur cette orientation avortée de Napoléon III, voir *Ami* 1904, p. 806-9).

Ozanam avait accepté, en 1848, une candidature politique. Il échoua, et s'en consola aisément. L'essentiel pour lui, c'était, non la politique, mais l'action sociale. Dès 1834 il proposait à ses amis cette formule de vie sociale : « *Le sacrifice de chacun au profit de tous,* » devise qui, disait-il, consacre « l'anéantissement de l'esprit politique au profit de l'esprit social. » Il est, avec Lacordaire et Maret, un des fondateurs, dès le 1^er^ mars 1848, de l'*Ere nouvelle,* quotidien dont le programme est de présenter l'Eglise à la démocratie et de maintenir ou ramener celle-ci dans les voies tracées par l'Eglise. Non qu'il ait jamais prétendu enchaîner aux destinées de la démocratie les destinées de l'Eglise. Mais, assistant en observateur à un fait politique, à une révolution non moins importante que celle qui avait « mis un terme à l'Empire Romain, » il induit, comme historien, que, dans cette nouvelle phase de l'histoire humaine, l'Eglise aura un rôle d'avant-garde : il veut, comme croyant, l'y aider, et il appelle à la rescousse tous les « gens de bien. »

Tous les « gens de bien, » alliance avec tous les « gens de bien » : c'est une formule qui n'a jamais été facile à appliquer, ni même à comprendre. Nous en savons quelque chose, aujourd'hui encore ; et Ozanam en fit l'expérience, qui lui fut pénible, mais qui lui devint aussi l'occasion d'un bel acte de charité. Un article du *Correspondant* (en 1850) où il opposait les deux écoles entre lesquelles se partageaient alors les catholiques, lui ayant attiré une attaque de l'*Univers,* il voulut, avant de publier sa réponse, la soumettre à Cornudet, un de ses premiers compagnons des Conférences de St-Vincent de Paul : — « Vous êtes chrétien, lui dit Cornudet ; pardonnez. » Ozanam déchira sa réponse. Et lorsque trois mois plus tard Mgr Sibour, archevêque de Paris, fulmina un blâme contre l'*Univers,* c'est en vain qu'il put chercher, parmi les adhésions expresses de quelques-uns de ses diocésains, celle d'Ozanam : Ozanam continuait de se taire.

La mort est proche cependant. Un mal inexorable aura bientôt raison de ses forces. Jusqu'au bout il travaille à l'œuvre des Conférences. Il va, l'automne de 1852, en Espagne, en activer la fondation, s'arrête, au retour, à Buglose, près du berceau de S. Vincent, passe l'hiver en Italie, défend les Conférences contre les susceptibilités du gouvernement grand-ducal de Toscane, qui affectait de flairer en elles une camarilla politique. A Sienne, qui n'en avait pas encore, il réussit, non sans peine, à en fonder deux, parmi le monde des étudiants. Il était très las, de plus en plus las ; mais n'avait-il pas écrit, à vingt ans, à son ami Curnier qu'il fallait se dévouer aux pauvres « jusqu'au martyre » ? A la fin d'août 1853, sa famille, ses amis l'embarquent pour la France, pour Marseille. Cette fois c'est la fin. Il se prépare aux derniers sacrements. Au prêtre qui lui apporte le Viatique : — « Dieu, comment le craindrais-je ? Je l'aime tant ! » Soudain, au soir du 8 septembre, sa voix résonne, étrangement forte : — « Mon Dieu, criait-il, mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Puis elle rentre dans le silence. Une heure après, il n'était plus.

V. — Ozanam, en plaçant ses Conférences, quelques mois après leur fondation en mai 1833, sous

le patronage de S. Vincent de Paul, a fait beaucoup pour la diffusion du culte du bon Saint dans le monde laïc, dans le monde où l'on fait la charité et où l'on en bénéficie, dans le monde des pauvres. — Et M. Coste, par la grande entreprise qu'il vient de mener à bien, par la publication des Œuvres du Saint, aura contribué efficacement à le faire mieux connaître et admirer dans les milieux mêmes d'esprit « laïque, » dans les milieux universitaires, partout où l'on s'occupe d'histoire, partout où l'on a le culte des lettres françaises, à commencer par la Sorbonne, où M. Strowski n'a pas voulu écrire (dans la grande *Histoire* Hanotaux) son *Histoire de la Littér. française* sans rendre hommage au « très puissant esprit » que fut S. Vincent, sans nous inviter à saluer en lui le rénovateur de l'éloquence sacrée, l'homme qui « prépara, sans y penser, l'union de l'esprit académique et de l'esprit apostolique que devait réaliser Bossuet. »

M. Coste apportait à cette œuvre toute sa dévotion de fils spirituel du Saint, on pourrait presque dire la dévotion d'un *consanguineus* (puisqu'il est un peu du sang du Saint par une descendance très certaine de sa famille). Il y apportait surtout sa sagacité de chercheur, son érudition, une connaissance impeccable des hommes et des choses de la première moitié du XVIIe siècle. Il y apportait enfin une préparation intense, poursuivie une bonne dizaine d'années durant, et qui lui a permis de réaliser ce tour de force de publier en quelques années (le Ier volume est de la fin de 1920) huit volumes de *Correspondance*, quatre volumes d'*Entretiens*, et un volume de *Documents :* treize forts vol. in-8 qui constituent désormais un trésor inépuisable pour les historiens, pour les lettrés, trésor surtout de spiritualité chrétienne, de vie religieuse, de science du maniement des hommes, de science du gouvernement des Communautés.

C'est ce trésor de charité et de sagesse, de prudence, de tact, de pondération, de mesure, que vient de monnayer M. l'abbé Arnaud d'Agnel dans son nouveau livre, **S. Vincent de Paul Directeur de Conscience** (in-12 de 386 p., 10 f., Paris, Téqui). M. A. d'Agnel est l'auteur déjà, en collaboration avec le Dr d'Espiney, de deux éminents ouvrages, *Direction de conscience, psychothérapie des troubles nerveux,* et *Psychologie et Psychothérapie éducatives* (dédié aux Parents et aux Maîtres) : deux ouvrages qui lui ont assuré une place de choix parmi les maîtres de la psychologie et de la pédagogie, naturelles et surnaturelles. Nous sommes heureux de le rappeler ici, afin de mieux faire entendre en quelles doctes et expertes mains s'est trouvé S. Vincent de Paul [1]. M. Arnaud d'Agnel nous dit, en XVII chapitres, l'esprit surnaturel du Saint dans sa direction de conscience, sa spiritualité particulière dans son action sur les âmes, son zèle à recommander l'oraison, son humilité, sa profonde humanité, son optimisme, sa fermeté, sa prudence et sa largeur d'idées, son « pragmatisme » ou son sens des réalités, l'attention qu'il donne à la santé physique dans sa direction, sa pénétration psychologique (y compris la psychologie féminine), comment il comprend la direction spirituelle des supérieurs, S. Vincent et les scrupuleux, les nerveux.

Les huit volumes des *Lettres* ont été tous étudiés ici au fur et à mesure de leur apparition. — Sur les trois premiers volumes des *Entretiens,* voir *Ami* 1923, p. 656 et 792 ; 1924, p. 480 : les tomes I et II nous donnaient les *Entretiens* aux Filles de la Charité ; avec le tome III commençait la publication, qui s'achève au t. IV, paru l'hiver dernier, des *Entretiens* aux Messieurs, aux Prêtres de la Mission, c.-à-d. ce qu'on a pu en recueillir, une minime partie des Entretiens eux-mêmes tels qu'ils ont été prononcés. Pour nos confrères, il est clair que ce sont ces IV volumes d'Entretiens qui constitueront, de toute l'œuvre du Saint, la partie la plus précieuse, la plus facile à utiliser. Il faut lire cela. Il n'y a pas de lecture mieux faite pour vous munir d'idées aussi purement surnaturelles que fines, pour vous mettre surtout en présence de Dieu dans les âmes.

Au t. XIII, M. Coste a groupé des *Documents* (plus de 200) qui se rapportent aux divers événements de la vie du Saint, à la création et à l'organisation de ses œuvres : recueil qui prémunira ses futurs biographes contre les erreurs de dates ou autres où sont trop souvent tombés leurs devanciers. M. Coste a classé ses documents sous cinq chefs, suivant qu'ils intéressent directement S. Vincent lui-même ou ses principales œuvres, prêtres de la Mission, confréries de la Charité, Filles de la Charité, Dames de la Charité. Il y a là une série de pages du plus haut intérêt : règlements pour diverses fondations, procès-verbaux (très nombreux) de « Conseils, » d' « Assemblées, » lettres du roi, lettres des nonces, Bref du 22 sept. 1655 approuvant les vœux émis dans la Congrégation de la Mission, Bref du 12 août 1659 sur le vœu de pauvreté, déposition de S. Vincent au procès de béatification de S. François de Sales (p. 66-84), témoignage de S. Vincent sur l'abbé de St-Cyran, interrogatoire de St-Cyran (p. 93-125), un très grand nombre de canevas ou plans d'entretiens ou de sermons, quelques allocutions encore, exhortations, conseils, quelques lettres enfin parvenues trop tard à M. Coste pour prendre place à leur date dans la Correspondance.

VI. — Dom Bosco, au matin de sa première Messe, demandait à Dieu, comme grâce unique et rare : l'efficacité de la parole. Déjà, dès sa plus tendre jeunesse, il s'était senti appelé à l'apostolat de la jeunesse ; et déjà sans doute aussi il savait ou entrevoyait que de tous les auditoires, le plus difficile c'est un auditoire d'enfants, comme nous avons tous pu l'entendre dire à de vieux professionnels de la chaire, à de ces hommes qui des

[1] M. Verdier, Supérieur Général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, dans une éloquente Préface, félicite l'auteur d'avoir voulu montrer à un chacun « que Monsieur Vincent d'autrefois, le saint Vincent de Paul de nos jours, était un véritable artiste, un maître et docteur dans cet art de la conduite des âmes... que saint Grégoire appelle l'art des arts, l'art par excellence... » :

« Vous avez voulu qu'il fût connu autrement et un peu mieux que par l'imagerie pieuse et la statuaire édifiante, lesquelles n'ont pas toujours, l'une et l'autre, une parfaite ressemblance avec le grand art ; qu'on vit en lui non pas, toujours ni uniquement, un bon vieux prêtre charitable avec, entre les bras, un pauvre petit être abandonné, et, accroché à sa vieille soutane râpée, un autre jeune orphelin, mais aussi l'homme qui savait fonder et organiser, qui s'entendait à diriger suavement et fortement œuvres et personnes. »

M. Verdier souhaite la plus large diffusion à ce volume, qui, « en vérité, s'adresse à tous, aux directeurs comme aux dirigés. Et qui donc, ici-bas, n'est pas, plus ou moins, directeur de conscience, même sans compter les directeurs proprement dits ?... Les parents eux-mêmes,... quiconque a autorité sur autrui dans n'importe quel ordre d'idées... Croyez-vous, ou croit-on que les gouvernants eux-mêmes, quel que soit le champ d'action vaste ou restreint de leur commandement, n'auraient pas profit réel à s'inspirer des principes de S. Vincent de Paul ? S'ils essayaient ! »

Et quant aux dirigés eux-mêmes, ce livre ne leur sera pas moins précieux, car « quel avantage de nous rendre compte de la direction dont nous sommes l'objet, de la comprendre et de la faciliter en nous y adaptant, en connaissance et amour de cause ! »

dizaines d'années durant ont abordé tous les publics, ont su s'imposer à tous les publics et qui ensuite refusent, après expérience faite, d'entretenir trois quarterons de marmots.

Dom Bosco, plus de cinquante ans durant, a parlé aux enfants. Et, catéchismes, instructions, homélies, conférences dialoguées, petits mots du soir, sa parole s'est toujours imposée, a toujours enchanté et remué son auditoire. Le secret de son succès était avant tout sa sainteté, évidemment. Mais il savait aussi munir ses confrères de conseils pratiques, dont le P. Auffray nous donne un délicieux aperçu sous ce titre : *Comment parler à la jeunesse*, dans *Bulletin salésien* d'avril 1925.

D'abord, que le sermon soit bref. Dom Bosco précise : ne pas franchir la demi-heure. Limite qu'il y avait quelque audace à fixer, dans cette Italie où l'on ne se fait pas faute d'abuser de la parole. D'abord l'enfant n'est pas capable d'attention prolongée : — « L'attention de l'enfant, dit Montaigne, est de petite embouchure ; il ne faut pas lui entonner trop de choses à la fois. » Et, serait-il capable de supporter avec fruit vos longueurs, il ne faudrait pas les lui imposer. Car il faut lui faire aimer son église ; il faut qu'il en emporte un souvenir charmé, pour que plus tard, aux heures méchantes de la vie, l'homme fait y revienne demander lumière, force, consolation, pardon. Si l'église ne lui rappelle que le souvenir de sermons ou d'entretiens aussi interminables que solennels, comme au *Jean Perbal* de Louis Bertrand *(Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 mars, 1er et 15 avril 1925), ce n'est pas cela qui plus tard y ramènera un cœur endolori.

Etre bref, ce qui ne signifie pas qu'on n'a rien à dire. Que de choses on peut dire en un quart d'heure ! Voyez, dans les Œuvres de Mgr Gibier, ses instructions aux hommes de sa paroisse Saint-Paterne d'Orléans : combien de temps cela pouvait-il durer ? Quinze, vingt minutes au plus. Et quelle richesse d'aperçus cependant, quelle vigueur d'argumentation, quelle mise en valeur des faits ! Mais une telle brièveté ne s'improvise pas. La longueur est l'écueil ordinaire des improvisations. Condenser sa pensée en quelques pages ne va pas sans un sérieux travail préliminaire. Mais, quand on s'est formé ainsi à la concision, à la plénitude dans la concision, alors, la récompense de votre labeur, c'est que, si un jour une occasion s'impose à vous de parler longuement, vous saurez être long sans cesser d'intéresser ; vous serez long, sans cesser d'être bref. Je me souviens d'avoir entendu Mgr Gibier, il y a quelques années, dans une bourgade de son diocèse, un jour de Confirmation, un dimanche de juillet, par une chaleur étouffante, devant un auditoire fait surtout de paysans. L'évêque monta en chaire, parla plus d'une heure : personne ne le trouva long. Il leur dit ce qu'il avait à dire, dogme et morale, sans oublier le devoir de travailler au recrutement du clergé ; et je ne me souviens pas d'avoir jamais vu un auditoire saisi, intéressé, remué à ce point. L'évêque aurait parlé jusqu'au soir, que tout son peuple fût demeuré suspendu à ses lèvres, parce qu'il aurait toujours dit quelque chose. Mais c'est là un don qui n'est jamais la récompense que d'une méritoire persévérance à faire bref.

Les Américains résument la rhétorique en trois mots : 1° avoir quelque chose à dire, 2° le dire, et puis 3° se taire. C'est ce 3° dont l'observation est surtout difficile. Pourquoi ne sait-on pas se taire ? La réponse est souvent dans ce mot d'un humoriste : — « Les premières 20 minutes d'un sermon sont pour les âmes ; les secondes 20 minutes, *pour l'amour-propre de l'orateur ;* les troisièmes (probablement par l'impatience qu'elles déchaînent), pour l'enfer. » Mais déjà les secondes n'ont pu être bénies de Dieu.

Dom Bosco veut aussi, quand on parle aux enfants, des histoires, des comparaisons, des analogies, des exemples, des faits bien concrets et très circonstanciés. — Et pour les grandes personnes donc ! Qui n'est enfant sur ce point ? — « Si Peau-d'Ane m'était conté, — j'y prendrais un plaisir extrême. » Quand La Fontaine écrivait cela, il était sexagénaire. Un sermon, c'est comme un habit : cela doit être fait sur mesure : il faut prêcher, disait Mgr Dupanloup, non pas *devant* un auditoire, mais *à* un auditoire, ou, comme dit le P. Longhaye, 1° dire quelque chose, 2° le dire *à quelqu'un.* Prendre notre auditoire comme il est, et ne pas débiter devant nos enfants des abstractions, des idées nues qui ne disent rien à leur imagination, aujourd'hui moins que jamais, depuis que le cinéma leur a gâté les yeux en élargissant leur appétit de tableaux et d'images.

Où puiser la matière de nos histoires ? Dans l'Evangile, répond dom Bosco, l'Histoire Sainte, l'Histoire de l'Eglise, la Vie des Saints. — L'Histoire Sainte surtout, puisqu'aujourd'hui nos enfants, dont la plupart fréquentent des écoles neutres, ne savent plus le premier mot de toutes ces belles histoires qui nous enchantaient jadis et dont la connaissance est indispensable pour l'intelligence de tant de choses de la liturgie et de la vie chrétienne.

Simplicité : « Soyez simple dans le ton, dit dom Bosco, sans rhétorique, tout familier et paternel. » Il écrit, dans ses conseils à ses auxiliaires :

> Je prie instamment les bons prêtres qui me feront l'honneur de venir prêcher dans ce patronage et d'expliquer la parole de Dieu à mes enfants, d'être autant que possible simples, familiers et populaires.

Comme il se moquait joliment de ces prédicateurs qui s'assiéent après un exorde pompeux, prennent leur temps et des attitudes avant de pénétrer dans le corps du sermon, puis, le discours achevé, s'arrêtent encore une minute ou deux, s'épongent le visage, toussottent et crachent avant de se lancer à l'assaut final, dans la plus artificielle des péroraisons !... Est-ce ainsi que parle la nature ? aurait demandé Boileau. Le plus rare des éloges ne serait-il pas d'entendre le dernier de ses auditeurs murmurer : « Je serais capable d'en faire

autant » ? C'est ce que notait déjà Pascal : — « Les plus belles choses du monde sont celles que chacun croit qu'il aurait pu dire. »

Clarté. Il écrivait encore :

Ce ne sont pas les idées sublimes, originales, profondes, qui font du bien aux âmes en chaire, mais les idées claires. Ce que le peuple demande, c'est de comprendre. Il veut voir mise à la portée de son esprit la pensée qui occupe le vôtre. S'il saisit, il s'intéresse et s'en va content ; s'il ne comprend pas, il s'ennuie.

Si l'on parle, c'est apparemment pour se faire comprendre, non pour faire admirer la hauteur de son esprit, ou sa facilité d'élocution, ou la résistance de ses cordes vocales. Un auditoire est là, devant vous, de telle ou telle composition ; et une vérité est dans votre esprit, toute sèche et austère. Le problème est celui-ci : comment allez-vous rendre cette vérité assez limpide d'abord, assez chaude et sympathique ensuite, pour la faire admettre dans l'esprit d'abord, puis dans la volonté de ces créatures humaines ? La première place à enlever, c'est l'intelligence. Il faut d'abord faire comprendre ; et pour cela on ne sera jamais trop clair. Rude travail : pour être clair, il faut dominer sa matière, et l'avoir regardée sur toutes les faces ; il faut s'être dépris de soi et avoir renoncé aux succès faciles d'éloquence ; il faut avoir à sa disposition un monde d'images, d'histoires, de comparaisons qui rendent comme sensible cette austère vérité. — « Le public, disait Voltaire, ne s'imaginera jamais la peine que je me suis donnée pour ne pas lui en donner. »

Après tout cela, si l'attention, cette fille volage, échappe encore, il reste à l'orateur de trouver un de ces « trucs » nouveaux capables de la piquer, de la soutenir, de l'enchaîner. C'est où excellait dom Bosco. Tantôt, pour mimer une scène de la rue, il recourait au dialecte local, si vivant, si expressif, abaissant le discours au ton même de la vie ; tantôt il arrêtait son exposition pour interroger son petit monde (procédé qui dans des retraites de Première Communion a donné d'excellents résultats) ; tantôt, en des circonstances plus solennelles, il ne reculait pas devant l'emploi de la conférence dialoguée. Le P. Auffray croit même qu'il fut le père de ce genre, si exploité depuis, puisque ses premiers essais remontent à 1848 : qui donc y songeait alors ?

Bref, tout lui était bon, tout était éprouvé pour donner son maximum d'efficacité à la parole de vérité, à cette terrible parole qui a des prétentions sur la vie intime de tout homme.

VII. — Sous ce titre : **Au Pays de l'Occultisme ou par delà le Catholicisme** (in-16 de 348 p., 12 f., Paris, Beauchesne), le P. Roure recueille une série d'articles donnés aux *Etudes*. Il ne s'adresse pas aux simples curieux, aux dilettantes, aux touristes, mais aux explorateurs, qui ont vraiment soif de mystère, qui sont consciencieusement en quête du mystère, qui cherchent le mystère partout, — partout excepté dans l'Eglise, — qui, sans haine peut-être et sans orgueil, mais avec une sorte d'effroi dont ils ne se rendent pas un compte très net et qui n'est qu'une forme de la peur de Dieu, de la peur du vrai Dieu et de sa discipline divine, passent à côté du catholicisme sans s'y arrêter, et cherchent « par delà »... Qu'y trouvent-ils ? C'est ce qu'on verra dans les VIII chapitres qui composent ce volume. Plusieurs de ces sujets ont déjà été traités ici, à plusieurs reprises : le théosophisme et ses divers avatars, l'anthroposophisme de Rudolf Steiner (mort en avril de cette année), la *Christian Science*, le freudisme (le Panfreudianisme, comme dit le P. Roure). On aimera à les réétudier en compagnie du P. Roure ; et on le suivra aussi dans ce qu'il nous dit des sources antiques de l'occultisme moderne, d'Emile Coué le thaumaturge, d'Antoine le guérisseur, des « Amitiés spirituelles » de Sédir, de la philosophie cosmique, des Adventistes du septième jour. Il n'est pas de plus sûr guide que le P. Roure à travers ces obscurités. — Un curieux Appendice sur les Superstitions du front de guerre (1914-1918).

L'Anthologie des Défaitistes, par Jean Maxe (2 vol. in-12 ensemble de 1162 p., 18 f., éditions Bossard). Sous ce titre, M. J. Maxe recueille les dix *Cahiers de l'Anti-France* qu'il a publiés de 1922 à 1925. On les a signalés ici au fur et à mesure de leur apparition. Nos lecteurs savent quel répertoire unique ils constituent pour l'étude du défaitisme, non pas du défaitisme politique, mais du défaitisme intellectuel, doctrinaire, pour la connaissance de ces doctrines de mort qui, sous des noms divers, internationalisme, pacifisme, anarchisme, s'attaquent plus que jamais, depuis la fin de la guerre, à tout ce qui est français comme à tout ce qui est chrétien et préparent le succès de ce formidable complot judéo-bolchevik mondial dont nous entretient le *Cahier X*. C'est une lecture atroce, mais nécessaire. On a dit de ces *Cahiers* qu'il doivent être le bréviaire du journaliste. C'est vrai. L'histoire que nous sommes en train de vivre depuis six ou sept ans ne se comprend qu'à la lueur fulgurante de ces pages, où tout est documentation. Documentation dont l'usage nous est d'ailleurs magnifiquement facilité par l'*Index onomastique* qui termine le IIe volume et qui, avec ses 48 pages sur 2 colonnes, est le plus tristement riche des Dictionnaires.

Le doyen du journalisme catholique, M. Eugène Tavernier, l'un des plus solides ouvriers jadis de l'*Univers*, publie **Cinquante ans de politique : l'Œuvre d'Irréligion** (in-8 écu de 368 p., 15 f., Editions *Spes*). C'est le testament, non pas certes de l'auteur, dont la verte vieillesse nous promet encore de bon travail, — le testament du moins de l'époque qui fut la sienne et qui depuis la guerre a fait place à une autre. Trois parties : 1° *les Docteurs de la Politique irréligieuse :* Comte, Proudhon, Renan, Taine, Michelet, Quinet, Berthelot, la *Revue des Deux Mondes* d'avant Brunetière, etc. ; 2° l'*Anticléricalisme :* son programme, sa tactique, ses procédés, ses équivoques voulues, ses formules ; psychologie de quelques-uns de ses chefs ; — 3° *les Ruines :* l'éducation féminine, la législation matrimoniale, la morale et la conscience en déroute, de la Sorbonne sociologique à l'école primaire : 100.000 instituteurs révolutionnaires athées ; la sociolâtrie ; pourquoi les libéraux sincères n'ont pas su défendre la liberté, ni l'éducation, ni la morale, ni ... l'orthographe... — Ici aussi, comme chez J. Maxe, cet *Index des noms propres* qui manque trop souvent aux ouvrages de ce genre et qui est d'un secours si précieux pour les travailleurs.

Le Fascisme, par Giuseppe Prezzolini. Trad. de l'ital. par G. Bourgin (in-12 de 284 p., 9 f., Paris, Bossard). Nous avions, sur le fascisme, en français, les 2 vol. de M. Gorgolini, l'un, théorique, exposé de principes, l'autre, purement historique, histoire de *la Révolution fasciste*, cf. *Ami* 1924, *couv.* p. 206. M. Gorgolini est un militant du fascisme. M. Prezzolini est « au-dessus de la mêlée » et nous fait un exposé rigoureusement objectif ; mieux, ce n'est même pas pour ses compatriotes qu'il écrit, c'est à notre adresse : son livre,

jusqu'aujourd'hui du moins, n'a pas encore paru en italien, ni d'ailleurs en aucune langue autre que le français. Quoi que l'on pense du fascisme, le livre de M. Prezzolini est un répertoire joliment riche de faits précis et de vues fécondes touchant la vie politique italienne. Répertoire d'autant plus facile à consulter qu'il a été écrit pour nous et que l'auteur, qui sait nos ignorances ou nos préjugés, ne laisse rien sans explication et prend soin de nous tracer les règles d'exégèse qui doivent nous guider dans l'interprétation de tout phénomène politique italien contemporain. Il nous apprend, par exemple, à ne pas voir dans le fascisme un phénomène quasi imprévu et miraculeux, qui aurait transformé subitement l'Italie, mais une « suite, » la résultante de préparations antérieures, d'un travail séculaire, une résultante qui est à intégrer dans le complexus de la vie nationale. On n'entend rien au fascisme si l'on n'a lu les 55 pages qu'il donne à la « genèse du fascisme. » Le fascisme, c'est Mussolini, car c'est « une loi italienne » que « c'est l'homme qui compte d'abord, les idées ensuite. » Quant aux lieutenants de Mussolini, qui sont tous typés ici, il faut bien reconnaître la faible qualité morale de plusieurs, qui est cause que le fascisme a laissé s'accomplir des actes inqualifiables au point de vue aussi bien de la raison politique que de la simple morale. Mais ce n'est point là-dessus que le fascisme est à juger, c'est sur les années qui vont suivre. L'avenir du fascisme sera conditionné, peut-être sans doute par les réactions possibles du régionalisme italien ou les complications de la politique étrangère, mais d'abord par ses capacités d'adaptation aux exigences qui se sont maintenues ou sont apparues dans la mentalité italienne : problème syndicaliste, question religieuse, traditions parlementaires, survivances socialistes et démocratiques : autant de points sur lesquels il doit opérer une revision de son programme et formuler des règles d'action cohérente.

Du Socialisme au Fascisme, par I. Bonomi, ancien Président du Conseil italien (in-12 de XII-167 p., 6 f., Paris, Editions *Spes*). M. Bonomi ne plane pas, comme M. Prezzolini, au-dessus de la mêlée. Il a fait partie de la coalition nationale qui porta, aux élections générales de mai 1921, les premiers fascistes au Parlement. Passé depuis à l'opposition pour des raisons de doctrine qui font l'objet de ce livre, chef d'une partie de l'opposition constitutionnelle lors des élections du 6 avril 1924, il a été battu. Mais on ne devra pas soupçonner que ce livre se ressente de l'amertume de la défaite, car il a été écrit et publié à Rome en décembre 1923. Il se compose de trois essais destinés d'abord à des revues et réunis ensuite en volume parce qu'ils expliquent synthétiquement à travers trois grands événements (la défaite du Socialisme, la Crise de l'Etat et du Parlement, le Fascisme) l'histoire politique italienne de ces dix dernières années. Pour M. Bonomi, le Fascisme est un phénomène transitoire, dû à des causes particulières de la politique italienne. Il est un produit de la faiblesse de la nation, faiblesse de croissance et non fatigue organique. Il est, non pas un tournant de l'histoire, mais une parenthèse, qui sera plus ou moins longue ou brève selon que la double orientation démocratique et nationaliste de l'Europe sera plus ou moins apparente et fera plus ou moins vite place à ce sentiment de solidarité des intérêts et des idées où l'on peut voir l'atmosphère propre de la bourgeoisie capitaliste et le germe de la civilisation contemporaine. Vues d'homme politique, que l'on aura plaisir à discuter, — plaisir et surtout profit.

Sur le Socialisme, travail très mûri et développé de M. Coubé dans *Revue des Objections* du 15 avril, p. 193-222 : *L'Eglise condamne-t-elle le Socialisme ?* Oui ; et le socialisme, lui aussi, a conscience de son incompatibilité avec les principes chrétiens, témoin cette résolution votée par un Congrès socialiste à l'adresse d'un abbé qui sollicitait son admission dans les rangs des socialistes unifiés : — « Si un prêtre se croit socialiste, qu'il jette d'abord sa soutane aux orties ; après, nous causerons. »

Un très vigoureux article aussi de Ch. Baussan, dans *Nouvelles religieuses* du 15 avril : *Une nouvelle Eglise : le Socialisme*, à propos de la déclaration faite par le leader socialiste Blum (Chambre des Députés, 3 fév. 1925) :

« Quand on vient nous dire : *Vous êtes une Eglise*, comme M. Clemenceau, du haut de cette tribune, le disait à Jaurès, il y a vingt ans, on ne nous offense point le moins du monde... Nous sommes en effet, nous aussi, une organisation internationale, nous sommes une catholicité. Nous prétendons, nous aussi, à la domination spirituelle. Nous aussi, nous avons comme arme unique la propagande et le prosélytisme. Nous aussi, nous essayons de créer quelque chose qui ressemble à une foi, une foi qui repose sur la justice humaine et non pas sur la révélation divine, mais qui, dans ses éléments psychologiques, ressemble beaucoup à la foi religieuse... Nous aussi, nous faisons du socialisme une règle générale de vie, qui doit gouverner toutes nos pensées et toutes nos actions. Nous aussi, nous essayons de créer chez tous nos adhérents, chez tous nos adeptes, l'esprit d'abnégation et de sacrifice... Ce rôle d'arbitrage dans les nations et entre les nations... qui n'est plus, selon nous, réalisable par l'Eglise, c'est nous, le socialisme international, qui le revendiquons. C'est à cette succession spirituelle que nous prétendons. »

Viviani, il y a vingt ans, éteignait bruyamment les étoiles ; Jaurès, il y a trente ans, imposait silence à « la vieille chanson, berceuse de la misère humaine. » Mais on ne détruit que ce que l'on remplace. Une idée ne peut être tuée que par une idée. On n'enferme pas le peuple dans la prison de la matière : l'esprit et le cœur de l'homme s'en évadent toujours. Il n'y a point de vraie société entre des corps : il y faut le ciment d'une idée, d'une idée commune, et non pas d'une idée quelconque, si l'on veut que ce groupement soit durable, non pas d'une idée purement spéculative, sans action sur la vie, mais d'une idée qui oblige, qui commande aux consciences et aux volontés, — d'une idée religieuse.

Voilà pourquoi le socialisme veut se hausser maintenant à la dignité d'une religion, faire de l'idéalisme avec du matérialisme, faire une religion avec de l'athéisme, — la religion de l'humanité, qui élève l'homme au rang et à la place de Dieu, qui remplace la charité par ce mélange d'altruisme et d'intérêt personnel qu'est la solidarité ; qui à la vie future de l'individu substitue la vie future de l'humanité, continuée et perfectionnée.

Diabolus simius Dei. Mais il n'en est que le singe et ne saurait donc réaliser que des singeries. A la caricature de Blum opposons la grave maxime d'Augustin Cochin :

« Dans toute société humaine vraiment puissante et profonde, le lien social prend un caractère religieux.

« Une société est vivante dans la mesure où le corps social apparaît vivifié par une réalité souveraine, vérité, bien, bonheur, objet commun et terme de convergence des esprits et des volontés. L'affirmation de la foi en cette vérité est l'âme et le lien de l'union. L'union ne dure et ne grandit que par elle. »

Une *Jeanne d'Arc* a paru, œuvre de M. Joseph Delteil, qui a fait scandale. M. Guiraud l'a exécutée comme elle le méritait. Naturellement on a crié au pharisaïsme de la critique catholique. Qu'on lise donc le jugement formulé dans le *Temps* (du 21 mai) par M. Paul Souday, qui n'a rien de catholique, qui est pour nous le plus hostile des critiques. Il écrit :

« On fait grand bruit de la *Jeanne d'Arc* de M. Joseph Delteil. M. Jean Guiraud, dans la *Croix*, a lancé l'anathème. La presse catholique déclare le livre « ignoble. » C'est une espèce de scandale. J'avais eu connaissance

de ces jugements sévères avant de lire le volume, et j'étais tenté de croire à quelque exagération. L'ayant lu, je suis obligé de me ranger, ou peu s'en faut, à l'avis de mes confrères d'extrême droite. Notez que, sur la doctrine, M. Joseph Delteil leur donne de grandes satisfactions. Il proclame que Jeanne d'Arc est inexplicable humainement; il croit au miracle; il dit leur fait aux rationalistes; il est bon catholique, lui aussi, ou semble se donner pour tel. Mais il a eu l'étrange lubie d'écrire l'histoire de Jeanne d'Arc sur un mode ultra-naturaliste, avec une outrance qui ferait paraître Zola chaste et Léon Bloy réservé. C'est d'un bout à l'autre une obsession d'impureté et d'ordure. Impossible de citer. Vraiment, cette pornographie et cette scatologie, peu agréables en soi, convenaient à un tel sujet moins qu'à tout autre. M. Joseph Delteil n'est certes pas sans talent, ni sans tempérament surtout, comme on dit, mais il manque de goût à un degré prodigieux. D'ailleurs, il ne se contente pas d'accumuler les traits les plus incongrus et les plus répugnants, il y ajoute des truismes de réunion publique et des anachronismes d'opérette : souvent, il bêtifie, il fait l'enfant ou la nounou ; ou bien il étale une mégalomanie effarante, à moins qu'elle ne soit trop visiblement destinée à nous effarer. M. Delteil se flatte d'être seul capable de comprendre Jeanne d'Arc ; si elle n'avait pas existé, il l'aurait inventée, etc. On lui conseillerait de se soigner, si l'on ne sentait la fumisterie. Mais tout cela est vraiment fâcheux et je comprends ceux qui s'indignent. »

A son tour, M. Henri de Régnier, qui est bien le contraire d'un critique pudique, dit *(Figaro* du 2 juin) :

«... Certes, M. Joseph Delteil ne renouvelle pas envers la Pucelle le sacrilège inexcusable de Voltaire, mais il nous parle d'elle avec une familiarité parfois gênante et en des termes d'une inconvenance qui choque. Certes, il ne conteste ni son héroïsme, ni la sublimité de sa mission, ni la pureté de sa gloire, ni tout ce que nous vénérons en elle, et sa savoureuse rusticité et sa douce piété guerrière, il dessine d'elle une figure vraie en bien des parties, mais qu'il déforme et qu'il tache d'une façon regrettable en la faisant voisiner sur la page où il la représente, avec des images dont on a peine à lui voir subir le contact. M. Joseph Delteil, qui a du talent et un don verbal très remarquable, de l'imagination dans la métaphore, un sens réel du rythme, a aussi le goût du bizarre, du saugrenu et de l'extravagant... »

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — 1° Une catholique s'est présentée devant le ministre protestant pour contracter mariage avec un protestant. Elle ignorait l'excommunication. L'a-t-elle encourue ?

2° Le Vicaire apostolique donne à ses missionnaires le pouvoir d'absoudre des censures réservées au Saint-Siège. Peut-on en certains cas se contenter d'absoudre seulement au for interne sacramentel, tout en donnant l'absolution du péché lui-même ?

R. — Ad I. La catholique qui s'est présentée devant le ministre protestant, agissant comme tel, c'est-à-dire comme ministre du culte, pour contracter mariage avec un protestant, soit qu'elle ait agi ainsi avant de formuler son consentement devant le ministre catholique, soit après, a fait un acte que l'Eglise punit de l'excommunication *latæ sententiæ* réservée à l'Ordinaire (can. 2319, § 1, 1°).

Mais comme l'excommunication *latæ sententiæ* n'est encourue que si le coupable est *contumace,* c'est-à-dire viole *sciemment* et d'une manière gravement coupable la loi qui interdit l'acte accompli par lui et qu'il *sait* tomber sous la censure, la catholique en question qui ignorait l'excommunication n'a pu l'encourir, à moins que son ignorance n'ait été gravement coupable : ce qui ne paraît pas être le cas. A vous de vous assurer de la nature de cette ignorance, car si elle était *crasse* ou moralement vincible, elle n'excuserait pas.

Il va de soi que si le mariage n'a été célébré que devant le ministre protestant, il est *nul,* puisque la forme canonique imposée sous peine de nullité n'a pas été observée.

Ad II. En se reportant aux canons qui traitent de la juridiction tant au for *externe* qu'au for *interne* sacramentel ou extra-sacramentel (c. 196), on voit que la juridiction soit *ordinaire* soit *déléguée* pour le for *externe,* vaut aussi pour le for *interne,* tandis que celle accordée seulement au for *interne* ne vaut que pour ce seul for, qu'elle soit exercée au for *sacramentel* ou *extra-sacramentel.*

De plus, si la juridiction est accordée sans indication de for, elle vaut pour l'externe aussi bien que pour l'interne, à moins que la nature des choses ne demande le contraire (c. 202).

Ces notions rappelées, venons à la réponse.

Dès lors que vous avez le pouvoir délégué (ou mieux sous-délégué) d'absoudre des censures à l'un et à l'autre for, il n'y a pas de doute que vous pouvez user de l'un ou de l'autre, selon les circonstances, sans que la validité de l'absolution puisse être en cause, de ce chef.

Mais si vous absolvez au for *externe* d'une censure relevant de ce for, il est bien certain aussi que celui qui est ainsi absous l'est dans les deux fors et qu'il n'y a plus lieu de s'occuper de l'absolution de la censure, puisqu'elle n'existe plus, lorsqu'on l'absoudra du péché au for sacramentel, ce que peut tout confesseur quel qu'il soit, une fois la censure enlevée.

Si vous vous contentez d'absoudre au for *interne* d'une censure *publique,* la censure est certainement enlevée, et le pénitent ainsi absous peut agir, même extérieurement, comme s'il l'était aussi au for *externe,* pourvu qu'il n'y ait pas scandale, ainsi que le dit expressément le canon 2251.

Mais si celui qui a imposé la censure n'a pas au for externe la preuve de l'absolution au for *interne* ou au moins une présomption légitime de cette absolution reçue, il peut exiger l'observation de la censure au for *externe* jusqu'à ce que l'absolution ait été reçue à ce dernier for *(ibid.).*

D'où il résulte que, quoique l'absolution au for *interne* seule soit *valide* et, à la rigueur, suffisante pour que le pénitent puisse agir comme s'il n'avait pas été censuré, il est cependant opportun, tant pour éviter sûrement tout scandale de la part de ceux qui auraient connaissance de la censure, que pour éviter au censuré toute crainte d'être

traité au for *externe* comme s'il n'était pas absous, que, lorsqu'on le peut, on absolve au for *externe*, devant les témoins requis qui pourront attester l'absolution du coupable.

Q. — Dans chacune de nos chrétientés il y a régulièrement ce qu'on appelle une église, où les chrétiens se réunissent pour l'exercice du culte divin. Assez généralement c'est le Chef de mission qui l'érige à l'usage des fidèles de l'endroit; d'autres fois cette érection se fait en tout ou en partie aux frais des chrétiens eux-mêmes, avec le consentement de l'Ordinaire. Mais en fait et en tout cas, l'édifice est ouvert et sert à tout le monde pour le culte divin et public, et il ne viendra à l'idée de personne d'en exclure qui que ce soit, même un chrétien étranger et de passage.

Il semble donc qu'un tel édifice est à assimiler, non à un oratoire public, mais à une église. D'ailleurs, qu'il s'agisse de l'un plutôt que de l'autre, cela importe moins, semble-t-il, vu que l'un et l'autre sont soumis au même régime, quoique le premier le soit peut-être moins rigoureusement.

Il y a toutefois que beaucoup de ces églises ne sont ni consacrées ni solennellement bénites; d'aucunes ne le seront même jamais; ce qui n'empêche pas que le missionnaire en charge dans le pays n'ait sa résidence habituelle auprès de quelqu'une de ces églises et ne réside un temps plus ou moins long auprès d'autres, à l'occasion de la mission. D'autre part, un édifice ne peut acquérir la qualité d'église (ni même d'oratoire public) que s'il a été consacré ou solennellement bénit, au moins en ce sens qu'il y ait lieu tant aux obligations qu'aux privilèges que cette qualité comporte.

Maintenant, étant donné que l'église d'une chrétienté n'est ni consacrée ni bénite, comment s'y appliquent pratiquement les points suivants?

a) Le can. 1165-1°, ayant trait aux offices divins à célébrer dans une église. (Pour la célébration de la messe, il n'y a pas de difficulté en pratique, vu que les missionnaires jouissent tous de l'indult de l'autel portatif).

b) Les facultés 7, 8 et 9 de la *Formula tertia minor*, dont chacune commence par ces mots : « Permittendi ut in ecclesiis sui territorii... »

c) Le can. 773 : « Proprius baptismi solemnis administrandi locus est baptisterium in ecclesia vel oratorio publico, » et le can. 759-3° : « Cœremoniæ in baptismi collatione prætermissæ, quamprimum in ecclesia suppleantur. »

d) Le can. 908 : « Sacramentalis confessionis proprius locus est ecclesia vel oratorium publicum aut semi-publicum. »

e) Le can. 923 : « Ad lucrandam indulgentiam..., si visitatio ecclesiæ vel oratorii requiratur. »

f) Le can. 1215 : « Nisi gravis causa obstet, cadavera fidelium antequam tumulentur transferenda sunt in ecclesiam. »

g) Le can. 1265 ou l'*asservatio SS. Eucharistiæ,* et la faculté 13 de la *Formula tertia minor* concernant l'asservation de la Sainte Eucharistie pour les malades, *sine lumine, in loco tamen decenti.*

R. — **Si, au lieu de courir par tout le Code pour recueillir toutes sortes de difficultés contre l'état de choses que vous signalez, vous vous étiez arrêté un peu plus attentivement au canon 1193, vous y auriez trouvé la réponse à toutes vos anxiétés.**

Nul doute, en effet, que les églises ou oratoires dont vous parlez, érigés par le missionnaire ou par la communauté chrétienne pour le culte public, ne soient au moins des oratoires *semi-publics.* Or, le canon 1193 dit expressément que tous les offices et toutes les fonctions ecclésiastiques peuvent se faire dans ces sortes d'oratoires, pourvu qu'ils soient légitimement érigés, que les règles liturgiques puissent y être observées, et que l'Ordinaire n'y ait mis aucune restriction.

Or, vous ne trouverez nulle part, dans le Code ni ailleurs, qu'il y ait obligation de consacrer ou de bénir ces sortes d'oratoires. L'Ordinaire le peut, mais il n'y est pas obligé (S. R. C., 9 juin 1899). On peut très bien se contenter de la bénédiction commune *loci* ou *domus.*

L'érection légitime suppose l'autorisation de l'Ordinaire et la visite du lieu par lui-même ou par son délégué; mais il n'est pas nécessaire que l'autorisation soit donnée par écrit (bien que cela soit plus convenable, ne serait-ce que comme témoignage constant de la permission donnée). Inutile d'ajouter que le missionnaire lui-même peut fort bien être le délégué de l'Ordinaire pour le choix du lieu.

Q. — Dans ma mission (un district grand comme un département de France, pour un seul missionnaire), j'ai trouvé cet usage :

En nombre de maisons, dans l'endroit le plus honorable est un autel domestique appelé *King-tang,* où sont suspendues deux images : l'une catholique (image de la Sainte Vierge ou d'un Saint), et l'autre superstitieuse (tablette des ancêtres ou image représentant une divinité diabolique, ou statue en bois de celle-ci).

Malgré toutes mes instances, je n'ai pu obtenir l'enlèvement de ces images païennes, sous prétexte qu'il ne faut pas mettre la brouille dans la famille, demi-païenne et demi-catholique, et j'ai dû faire toutes les fonctions sacrées de la mission sur un autel entre ces deux images.

Parmi mes confrères, les uns m'ont dit qu'on pouvait tolérer, vu la coutume; les autres, non. Qu'en pense l'*Ami?*

R. — **Tout le monde sait ce que rappelle d'ailleurs très expressément le canon 822, que « la sainte messe doit être célébrée sur un autel consacré et dans une église ou un oratoire public ou semi-public également consacrés ou au moins bénits selon les prescriptions du droit, » c'est-à-dire, de la bénédiction spéciale prescrite par le droit et qu'un prêtre ne peut donner sans la permission spéciale de l'Ordinaire. (Can. 1156).**

Cette bénédiction (à plus forte raison la consécration) députe pour toujours ce lieu sacré au culte divin, de telle sorte qu'il ne peut plus être affecté à un usage profane, à moins que ne pouvant plus servir d'aucune manière au culte public, l'Ordinaire ne permette qu'il lui soit donné une destination profane, mais non vile. (C. 1187).

S'il s'agit d'oratoires privés ou domestiques qui ne peuvent être ni consacrés ni bénits de la bénédiction rituelle propre aux églises ou oratoires publics, ou même semi-publics, on peut y célébrer les jours fixés par l'indult; ils peuvent recevoir la bénédiction commune *loci* ou *domus;* dans toute hypothèse, qu'ils soient bénits ou non, ils ne peuvent servir qu'au culte et non à d'autres usages.

L'Ordinaire peut bien permettre, une fois en passant, que la sainte messe soit célébrée, en cas de nécessité, sur un autel portatif, en un lieu pro-

fane, pourvu qu'il soit décent, mais jamais dans une chambre à coucher. (C. 822).

Nul doute que ces prescriptions du Code obligent *sub gravi,* de telle sorte qu'un prêtre qui célébrerait sans indult ou permission de l'Ordinaire, dans un lieu profane, même décent, se rendrait coupable de faute grave, à moins qu'une urgente nécessité jointe à l'impossibilité de recourir à temps à l'Ordinaire, ne lui permît de présumer raisonnablement la permission qu'il ne pourrait demander.

En raison des difficultés particulières qui se rencontrent dans les pays de mission, le Souverain Pontife accorde aux Ordinaires de ces régions des Indults en vertu desquels ils peuvent permettre à leurs prêtres de célébrer en plein air, sous terre et même sur mer pourvu qu'elle soit calme, mais toujours *in loco decenti* et sur un autel portatif et quand ils ne peuvent faire autrement.

Dans le cas qui nous est présenté, ce qui importe surtout c'est de définir ce qu'on doit entendre par ce *lieu décent* que réclame l'indult même le plus large.

Il n'est sans doute pas requis que ce lieu soit beau, orné avec élégance; mais il faut qu'il soit propre et qu'on en éloigne tout ce qui jure plus ou moins avec la sainteté de l'action qui va être accomplie.

Or, l'Eglise a toujours défendu de célébrer dans les églises des schismatiques ou les temples des hérétiques, en raison de la communication *in sacris,* et s'il a été permis quelquefois de célébrer dans une église qui d'abord catholique avait été ensuite par l'autorité civile concédée aux hérétiques ou schismatiques, tout en réservant aux catholiques le droit d'y célébrer leurs offices, cette permission a été ensuite supprimée, au moins en certains pays, en raison du scandale qui pouvait en résulter ou du danger de perversion.

Elle a également défendu de célébrer dans les maisons des infidèles, des Juifs, des hérétiques ou des schismatiques.

Nous trouvons cependant un décret du 6 septembre 1821 par lequel la S. C. de la Propagande permet que, en temps de persécution, la sainte messe soit célébrée dans une maison où habitent des infidèles, mais seulement quand on ne peut faire autrement, lorsqu'il s'agit de faire faire leurs Pâques aux fidèles qui sans cela ne pourraient satisfaire au précepte, ou d'administrer le saint viatique aux malades, à la condition expresse qu'il n'y aura aucun scandale ni aucun déshonneur pour la religion et que tous les signes superstitieux aient été préalablement enlevés. *(Coll.,* t. I, n. 764).

Vous pouvez juger par là qu'il vous est très certainement défendu *sub gravi* de célébrer devant les signes superstitieux placés sur l'autel domestique d'une maison où habitent ensemble catholiques et païens.

Mais quand même on n'aurait pas les réponses ci-dessus rappelées, n'est-il pas de toute évidence qu'il y a, dans le fait de célébrer devant les signes idolâtriques et sur l'autel où ils sont honorés par les païens, une *communicatio in divinis* des mieux caractérisées, une vraie alliance de Dieu et de Bélial, défendue de droit naturel, bien plus rigoureusement encore que s'il s'agissait simplement de temples hérétiques ou schismatiques? On a peine à concevoir comment l'on pourrait essayer de justifier une pratique si opposée à la sainteté du divin sacrifice, sur cette considération qu'il faut maintenir la concorde dans la famille mi-catholique et mi-païenne!

Q. — L'accusation implicite d'un péché suffit-elle dans ces cas?

1° Un prêtre accuse un péché contre la chasteté sans faire mention du vœu; il le fait tout naturellement parce que le confesseur le voit et sait bien que ce pénitent est lié par un vœu.

2° Un pénitent s'accuse à la veille de Pâques d'avoir fait des communions sacrilèges depuis quatre mois, mais il ne parle pas de la transgression du précepte de la communion pascale.

R. — Ad I. L'accusation est certainement suffisante, puisque le confesseur sait qu'il entend la confession d'un prêtre. Il portera donc son jugement en pleine connaissance de cause.

Dans la pratique, le pénitent inconnu de son confesseur commence généralement par faire connaître la qualité de sa personne : « Je suis prêtre, ou religieux, » ou bien : « J'ai fait le vœu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance. » Cela le dispense de déclarer à propos de chaque péché qu'il accuse dans sa confession la circonstance aggravant ou changeant l'espèce de ses fautes. Le confesseur ainsi averti saisit dans leur accusation la malice spéciale des péchés provenant de la qualité du pécheur. Mais cette déclaration préalable n'a pas lieu d'être exigée quand le confesseur connaît parfaitement la qualité de la personne qui se confesse.

Ad II. Le pénitent n'a pas à s'accuser d'un péché qu'il n'a pas encore commis. Votre pénitent n'a pas encore accompli le précepte de la communion pascale, puisqu'on ne satisfait pas à l'obligation par une communion sacrilège; il lui reste à l'accomplir, et il a encore le temps puisqu'on est seulement à la veille de Pâques.

Si le cas se posait à la veille de la Pentecôte, l'accusation serait encore suffisante, car le confesseur comprend très bien que la communion pascale, comprise dans les quatre mois précédents, ayant été sacrilège comme les autres, le précepte n'a pas été rempli. Ce serait plutôt à lui, confesseur, de faire remarquer à son pénitent, qui probablement n'y songe pas, la faute commise en transgressant le précepte pascal et à l'avertir de l'obligation à laquelle il demeure soumis.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 17 junii 1925.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE CHLOROSE
Sirop de **DESCHIENS** à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 207.204.

CONSTIPATION
Guérie par la
Poudre Laxative de Vichy
du Dr L. SOULIGOUX
Très agréable. — Effet certain.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie *et Pharmacies.*

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe)
REPRÉSENTANT. MAQUETTES, CATALOGUES SUR DEMANDE

OPOBYL
Décongestif et Régulateur du Foie et des Intestins
Ictères, Hépatites, Constipation
Echantillons et brochure sur demande
Laboratoires BAILLY, 15, rue de Rome, Paris

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège Social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

Rentes Viagères immédiates ou différées
aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

LOURDES VILLA MADONNA. Avenue Peyramale, près la GROTTE. — Pension de famille, premier ordre

VINS fins livrés par Maison 1er ordre, recommandée clergé, depuis la pièce 218 fr. fût neuf compris *franco* tous frais, échanton 1 fr. **259 fr.**
Ecrire : Veuve GUILLAUME ROGER, vins, NARBONNE.

VITTEL
GRANDE SOURCE
Goutte — Gravelle — Arthritisme
Réduction à MM. les Ecclésiastiques.

L'ART CATHOLIQUE, 6, place St-Sulpice, PARIS VIe,
achète au maximum de leur valeur les livres anciens, les incunables, les gravures anciennes, les manuscrits à miniatures, les sculptures anciennes, les tableaux anciens, et les tapisseries anciennes, et se rend en province sur demande pour expertises.

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

Savon pour la barbe GIBBS

il reste le meilleur marché

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de "barbes" que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

la Providence, etc., etc. : inutile de vous fatiguer à compulser une Table des matières : c'est un souci dont vous dispense l'ordre alphabétique. M. Mouterde a eu le sens pratique, comme toujours.

De M. Mouterde nous arrive encore une **Préparation à la Confession à l'usage des enfants**, in-24 de 16 p. (Paris, Tolra), comprenant 1° des Avis préparatoires, 2° une formule d'Examen, 3° une exhortation à la Contrition, 4° le Formulaire de la Confession, suivi d'une Prière : plaquette toute pratique, qui sera la bienvenue de nos confrères, si souvent en quête de brochures de ce genre.

Le Petit Solfège des enfants, par J.-B. Chausse, professeur de Musique. — In-18 carré de 86 p., 2 f. — Lyon, Vitte.

Méthode où se révèle le sens pratique d'un homme d'expérience. Il prend les enfants comme ils sont, ne sachant rien ; il commence par leur apprendre les noms des sons, les données élémentaires de l'écriture musicale, différentes espèces de notes (ronde, blanche, noire, croche, etc.), silences, liaison, point, portée, clefs, abréviations, différentes espèces de mesures, de mouvement, signes altératifs (dièse, bémol, bécarre) permanents ou accidentels, intervalles, gammes, du mode majeur et du mode mineur, tons, etc. Viennent ensuite les Exercices, sur la mesure à 2 temps (et sur les divers intervalles l'un après l'autre, intervalles de Seconde, de Tierce, de Quarte, de Quinte, etc.), exercices sur les autres espèces de mesures, sur les diverses espèces de notes, sur les dièses et bémols, sur les tons les plus usités, etc. : tout cela, groupé et distribué avec un rare sens de la clarté et de la progression nécessaire pour la formation des débutants.

Les meubles rustiques régionaux de la France, par Em. Bayard, Inspecteur de l'Enseignement des Beaux-Arts et des Musées. — In-8 écu de 340 p., 230 gravures, 20 f. — Paris, Garnier.

M. Em. Bayard est un de nos écrivains d'art les plus connus du grand public, grâce à la série (10 ou 12 volumes déjà) qu'il a publiée sous ce titre générique : *L'Art de reconnaître les styles.* Son nouveau livre étudie un chapitre très curieux de l'histoire de l'art. Il laisse de côté le meuble de grand style, créé pour la Cour ou le château, et s'attache au « beau meuble rustique, » au « bel ustensile accroché dans la ferme, » lesquels au surplus, par le pittoresque ou la curiosité, rivalisent bravement avec toutes autres conceptions mobilières supérieures du passé. Chaque province a eu son goût, ses usages, en matière mobilière. Il y a une « géographie » du meuble. Et c'est à une promenade tout à fait captivante qu'il nous convie, à la recherche du meuble rustique breton, du meuble rustique en Flandre, du meuble rustique en Normandie, en Alsace, en Lorraine et dans les Vosges, en Champagne et dans le Berry, en Vendée, en Touraine et en Picardie, en Auvergne et en Limousin, en Gascogne, en Provence, en Bourgogne, en Savoie, en Franche-Comté, en Dauphiné, etc.

CURE de la CONSTIPATION par le SCOROgène
SCOROGÈNE
Rétablit toujours les fonctions intestinales, sûrement, sans inconvénients, sans accoutumance, sans action purgative.
COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

Ermitage de N.-D. du Château, près Sorède (Pyr.-Oles) Maison de vacances en pleine montagne pour ecclésiastiq. Le plus beau belvédère des Albères — 700 m. — Solitude idéale pour curés, profrs qui ont besoin de repos ou désirent se recueillir. 15 f. p. jour.

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève**, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à Besançon, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

Cloches d'Eglises
BOURDONS, CARILLONS, MONTURES tous Systèmes
Beffroi en Fer et en Bois, dix ans de garantie.
Mise en volée des Cloches par l'Electricité.
Téléphone 2-64 BREST (R. C. Brest n° 7827)

Société Anonyme des Etabts MAURICE GRIPON
Anc. Maison BRIENS 1804
61, rue Yves-Collet
BREST (Finistère).

Très recommandé LOURDES. HOTEL DE L'UNIVERS 1er ORDRE.
Clergé et familles. — Journée 25 fr. — Arrangts spéciaux pour groupes. — Demandez renseigts : J. Arqué, propre.

CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TETRA
13, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101.853

MINISTÈRE DES FINANCES
Loi du 15 Mars 1924
Bons de la Défense Nationale
Exonérés de l'impôt général sur le Revenu et de tous les autres impôts
Bons à un an . . . . 5 %
Bons à six mois . . . . 4,50 %
Bons à trois mois . . . . 4 %
Bons à un mois . . . . 3 %
Intérêts payés d'avance
ON SOUSCRIT PARTOUT

Le Vêtement Ecclésiastique
Pour être véritablement bien habillé, coupe irréprochable, tissus de choix, il faut s'adresser à RAMLOT, le tailleur si apprécié de MM. les Ecclésiastiques. Ses IMPERMÉABLES de formes spéciales, en tissu caoutchouté et en IMPER-IODEN pure laine naturelle, remportent les plus grands succès. — Voir ses rayons de chemiserie et chaussures. — Demander la "DOUILLETTE-RAGLAN" (marque déposée)
Catalogue général et échantillons envoyés franco
76, rue de Rennes, PARIS

ARTHRITIQUES
VICHY CÉLESTINS
Élimine l'Acide Urique
R. C. Paris 30034

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE

Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.

Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, Valence (Drôme) R.C. Romans 313 qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités et conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client

ORGUES de tous systèmes, **HARMONIUMS**, spécialité de **souffleries électriques**.
Construction · Réparation · Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, LYON. V. page 21 couv. *Ami* du 29 janv.

MALADES ABANDONNÉS

Demandez en toute confiance, une consultation gratuite, au Dr de notre Service Médical, qui vous prescrira, d'après la méthode du prêtre inventeur, les Remèdes Végétaux susceptibles de vous guérir radicalement. Méthode gratis.
Ecrire **Vieille Cure des Phocéens. Nice** (A.-M.)

2 YEUX POUR LA VIE

Le célèbre « **COLLYRE VERT** » du **R. P. Louis-René** a rendu la vue à des aveugles ! Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des **YEUX** n'hésitez donc pas à y avoir recours. *Notice gratis.* Prix : 7 fr. 65 *franco*.
Vieille Cure des Phocéens, NICE (A.-M.).

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES Ancienne Maison Chambon-Durand
Georges RONAT, successeur, Route de Paris, CHALETTE (Loiret)

Maison fondée en 1860 R. C. Montargis 3.310

Bourdons, carillons, montures en tous genres, coussinets tourillons de tous systèmes. — Fournitures d'accessoires. — Sonnerie automatique par l'électricité. — Restauration de cloches fêlées, par le procédé **Chambon**, 10 ans de garantie, accords et tons très exacts. — Métaux de 1er choix. — Livraison rapide. — Références de tout 1er ordre. — Prix modérés.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 614

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Comm^ce d'Avesnes-s-Helpe N° inscript. 262

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864 R. C. Seine 64.462
CAPITAL 500 MILLIONS
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)
97 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.
Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de dépôts, Bruxelles, 70, rue Royale. — *Anvers*, 74, pl. de Meir. — *Ostende*, 21, av. Léopold.
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
au siège social et dans les succursales, depuis **8 fr.** par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

Le Duplicateur intarissable "SCRIPTA"
à encrage automatique et guides réglables

Tire des milliers de **COPIES PARFAITES**, sur papier mince, fort, glacé ou rugueux, à l'aide d'un même cliché stencil, d'un seul coup de **CYLINDRE SEC**, sans préparation préalable,

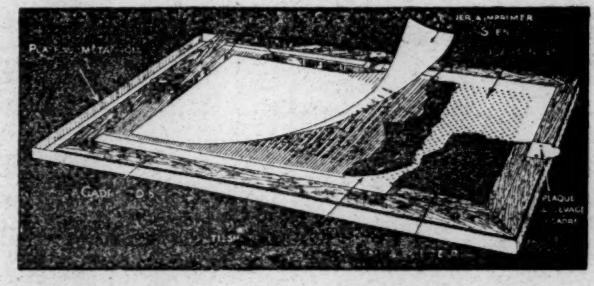

dans le minimum de temps, avec le maximum de propreté, sans réencrage, sans fatigue, économiquement.
Tarif spécial **A C** *sur demande à*
SOCIÉTÉ GRAPHICA, 24, RUE DE BONDY, PARIS (Xe)

STELLINE **HUILE LITURGIQUE pour SANCTUAIRES**, brûlant très bien avec mèche Guillon 0.
R. C. Aix 68 **CH. DRAGON-NOIREL**
ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE à **Aix-en-Provence.**

Si vous désirez installer une Sonnerie Electrique de Cloches,
le système le plus simple, le meilleur marché et du fonctionnement le plus sûr, veuillez vous adresser aux
Ateliers de Construction REISS et BACH, Ingénieurs à **Metz,**
3, Rue de Verdun. Téléphone 159

MARBRERIE RELIGIEUSE — **Autels, Rétables, Chaires, Ex-Votos, Colonnes, Revêtements,** etc.

TAILLE de PIERRE — pour la construction : **moellons, socles, cordons,**
marches, perrons, taille en élévation, etc.

DALLAGES — **pierre, marbre, granit**

SCULPTURE — **décorative et artistique.**

RÉFÉRENCES :
Basiliques de **FOURVIÈRE** et de **LOURDES**.

SOCIÉTÉ des MARBRES, PIERRES et GRANITS
Anonyme au Capital de 6.000.000 fr.
11, Quai des Brotteaux — LYON
Téléph. Vaudrey 20.62 — Télégr. MARBEPIERRE, LYON

Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —

Note. — *La* Société des Marbres, Pierres et Granits *n'a pas de catalogue, mais elle établira sur demande* des **dessins** *et* **devis** *d'après indications.*